

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1506

12 juin 2014

SOMMAIRE

Ability Elsdorf Retail S.à r.l.	72249	Prologis UK CCCV S.à r.l.	72246
Ability Rostock Retail S.à r.l.	72250	PSPFINLUX II	72247
Advent Cartagena (Luxembourg) Holding S.à r.l.	72264	Pyramidon A.G.	72245
AFI (East-Central Europe) Development S.à r.l.	72252	Qalander S.A.	72244
Alpha Personnel System S.A.	72252	R01 (Luxembourg) S.A.	72244
Angola Growth Management S.A.	72250	Rednat Sàrl	72286
Applied Materials Luxembourg 2 S.à r.l.	72276	Santec Holdings S.à r.l.	72288
Areff LP Holding S.à r.l.	72251	Schmidt Transporte S.à r.l.	72245
Ares Finance 2 SA	72253	Sentinel Management Holdings S.A.	72244
AUREUS INVEST S.A.- Société de Titrisa- tion	72252	SHB Sicav	72243
Azurline S.à r.l.	72253	Shimna Holdings S.à r.l.	72246
Blooms S.à r.l.	72253	Sloughi S.A.	72243
Chaparal International Sàrl	72249	Société Ardennaise d'Investissement S.à r.l.	72288
Galileo Global Education Holding S.à r.l.	72251	Société de la Bourse de Luxembourg	72242
Hypothekenbank Frankfurt International S.A.	72250	Société de la Bourse de Luxembourg	72242
Hypothekenbank Frankfurt International S.A.	72251	Spike Investments S.A.	72242
Outlet Mall Holding Sàrl	72254	Sugar Investments S.à r.l.	72245
Paivadoce S.à r.l.	72246	Swiss Asia	72243
PEF Prince Henri Investment S.A.	72247	Teramy Investments S.à r.l.	72247
Platin Investments S.à r.l.	72288	Transocean Offshore Management Servi- ces S.C.S.	72287
		Versbau S.A.	72248
		Vieira do Minho S.à r.l.	72248
		Wert FCS S.à r.l.	72248
		ZAC Marnach S.A.	72249

Société de la Bourse de Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 35A, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 6.222.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 21 juin 2013

(...)

Changements au sein du Conseil d'administration et cooptation d'administrateurs

(...)

Le Conseil d'administration accepte la démission de Eric MARTIN, Marc SALUZZI et Luc CAYTAN et accepte à l'unanimité la cooptation de

- Frédéric PERARD, né le 12 juillet 1963 à Malo-Les-Bains (France), et demeurant professionnellement à L-2085 Howald-Hesperange, 33, rue de Gasperich, Directeur Général de BNP Paribas Securities Services et de

en attendant la ratification par la prochaine assemblée générale ordinaire et le Président lui souhaite la bienvenue au sein du Conseil d'administration.

Luxembourg, le 21 juin 2013.

MAURICE BAUER

Secrétaire Général

Référence de publication: 2014052064/20.

(140059065) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

Société de la Bourse de Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 35A, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 6.222.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 14 mars 2014

(...)

Cooptation d'administrateurs

(...)

Le Conseil d'administration accepte

- la démission de Pierre GRAMEGNA et décide de coopter Carlo THELEN, né le 9 août 1971 à Luxembourg, et demeurant professionnellement à L-1615 Luxembourg, 7, rue Alcide de Gasperi, Directeur Général de la Chambre de Commerce comme administrateur en attendant la ratification par la prochaine AG

- la démission de Frédéric GENET et décide de coopter Jonathan GROSVENOR, né le 3 juin 1961 à Senelager (Roy-aume-Uni), et demeurant professionnellement à L-2955 Luxembourg, 43, boulevard Royal, General Manager, Global Financial Markets de la KBL European Private Bankers comme administrateur en attendant la ratification par la prochaine AG

- d'accepter la démission de Sarah KHABIRPOUR comme administrateur.

Luxembourg, le 14 mars 2014.

MAURICE BAUER

Secrétaire Général

Référence de publication: 2014052065/23.

(140059065) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

Spike Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 134.223.

—
Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 février 2014.

SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2014052072/11.

(140059531) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

Sloughi S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

R.C.S. Luxembourg B 158.405.

—
Extrait des résolutions adoptées en date du 31 mars 2014 lors de la réunion du Conseil d'Administration de la Société

- La démission de de la société Private Trust Partners S.A. (anct. European Corporate Research Agency (ECRA) S.A.) de sa fonction d'administrateur de la Société a été acceptée avec effet immédiat.

- La société Concilium S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois dont le siège social est 127, rue de Mühlenbach, L-2168 Luxembourg, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 161 634 a été nommée en tant qu'administrateur de la Société avec effet au 31 mars 2014. Son mandat prendra fin le 10 janvier 2017.

Monsieur Christian BÜHLMANN, expert-comptable, né le 5 mai 1971 à Etterbeek (Belgique), résidant professionnellement au 127, rue de Mühlenbach, L-2168 Luxembourg, gérant de la société Concilium S.à r.l., est désigné représentant permanent de Concilium S.à r.l. au Conseil d'administration de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Sloughi S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2014052061/21.

(140059556) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

SHB Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1229 Luxembourg, 15, rue Bender.

R.C.S. Luxembourg B 153.460.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue en date du 04 Avril 2014 que Monsieur Magnus Fageräng, Monsieur Christian Dahl, Monsieur Pär Nürnberg, Monsieur Rudy Hoylaerts et Mr Jacques Elvinger ont été réélus lors de cette même assemblée comme Administrateurs de la Société, pour une période expirant à la prochaine assemblée générale qui se tiendra en 2015.

Le Conseil d'Administration de la Société se compose désormais comme suit:

- Magnus Fageräng
- Pär Nürnberg
- Christian Dahl
- Rudy Hoylaerts
- Jacques Elvinger

Cette même Assemblée Générale Annuelle a procédé au renouvellement du mandat, en tant que réviseur d'entreprises, de KPMG Luxembourg S.à r.l (successeur légal de KPMG Audit), 9, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg pour une période expirant à la prochaine assemblée générale qui se tiendra en 2015

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 07 Avril 2014.

Pour la Société

Référence de publication: 2014052055/24.

(140059062) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

Swiss Asia, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8041 Bertrange, 211, rue des Romains.

R.C.S. Luxembourg B 157.177.

—
Les comptes annuels au 30 septembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014052043/9.

(140059725) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

Qalander S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 129.321.

LIQUIDATION JUDICIAIRE*Extrait*

Par jugement rendu en date du 3 avril 2014, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et la liquidation de la société:

La société anonyme QALANDER S.A, dont le siège social à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont, a été dénoncé en date du 17 décembre 2010, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 129.321.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Anita LECUIT, juge au Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, et a désigné comme liquidateur Maître Nathalie WEBER-FRISCH, Avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg.

Il ordonne aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances avant le 24 avril 2014 au greffe de la VI^{ème} Chambre de ce Tribunal.

Luxembourg, le 10 avril 2014.

Pour extrait conforme

Maître Nathalie WEBER-FRISCH

Le liquidateur

1, rue Jean-Pierre Brasseur

L-1258 Luxembourg

Référence de publication: 2014052012/24.

(140059304) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

R01 (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 87.659.

En date du 19 septembre 2013, l'Actionnaire Unique de la Société a pris les décisions suivantes:

- Réélection de MUTUA (Luxembourg) S.A. au poste d'Administrateur pour une durée de six ans, jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2018;

- Réélection de MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. au poste d'Administrateur pour une durée de six ans, jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2018;

- Réélection de Timothy Charles BABICH au poste d'Administrateur pour une durée de six ans, jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2018.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

R01 (LUXEMBOURG) S.A.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Administrateur

Référence de publication: 2014052024/18.

(140059280) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

Sentinel Management Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 180.693.

Les statuts coordonnés au 01/04/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 10/04/2014.

Me Cosita Delvaux

Notaire

Référence de publication: 2014052032/12.

(140059395) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

Pyramidon A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-9970 Leithum, 2, Driicht.

R.C.S. Luxembourg B 98.820.

—
Auszug aus dem Protokoll der Außerordentlichen Generalversammlung vom 19. März 2014

Folgende Beschlüsse wurden einstimmig gefasst:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschließt, die am 7. Juni 2013 ausgelaufenen Mandate folgender Verwaltungsratsmitglieder, rückwirkend zum selbigen Datum, bis zur Ordentlichen Generalversammlung, die im Jahre 2019 stattfinden wird, zu ernennen:

1) Herr Wolfgang THUST, geboren am 26. Juni 1946 in Frankfurt (Deutschland), wohnhaft in D-65189 Wiesbaden, Parkstraße 23a, Verwaltungsratsmitglied, geschäftsführendes Verwaltungsratsmitglied und Präsident des Verwaltungsrats;

2) Frau Natalie KROHMER, geboren am 25. Mai 1974 in Georgiewka (Republik Kasachstan), wohnhaft in D-65189 Wiesbaden, Parkstraße 23a, Verwaltungsratsmitglied;

3) Herr Valentin HÄFFNER, geboren am 25. November 1968 in Wiesbaden (Deutschland), wohnhaft in D-65232 Taunusstein, Philipp-Reis-Straße 6, Verwaltungsratsmitglied.

Zweiter Beschluss

Die Generalversammlung beschließt, mit Wirkung zum 7. Juni 2013, die Gesellschaft „SynTax Steuerberatungsgesellschaft mbH & Co. KG, mit Sitz in D-14193 Berlin, Königsallee 7, eingetragen im Amtsgericht Charlottenburg, unter der Nummer HRA 48751 B, zum Kommissar der Gesellschaft zu ernennen. Ihr Mandat endet mit der Ordentlichen Generalversammlung, welche im Jahre 2019 stattfinden wird.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, den 9. April 2014.

Für PYRAMIDON A.G.

FIDUNORD S.à r.l.

Référence de publication: 2014052009/28.

(140058951) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

Schmidt Transporte S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9753 Heinerscheid, 1, Hauptstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 151.656.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 9 avril 2014.

Référence de publication: 2014052028/10.

(140059045) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

Sugar Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 149.544.

—
Extrait de la résolution prise par l'associée unique en date du 9 avril 2014

Le siège social a été transféré du 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, avec effet au 1^{er} avril 2014.

Veillez noter que l'adresse professionnelle des gérants B, Messieurs Jérôme DEVILLET et Pierre CLAUDEL, se trouve désormais au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 9.4.2014.

Pour extrait et avis sincères et conformes

Pour SUGAR INVESTMENTS S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014052077/16.

(140059114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

Paivadoce S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2221 Luxembourg, 26, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 172.032.

Suite à une convention de cession de parts sociales sous-seing privé, signée en date du 06/04/2014, il résulte les changements comme suit:

Moreira Gomes Maria do Céu cède à Ferreira Lima Carlos Alberto 44 parts sociales de la Société, et Moreira Gomes Amadeu Firmino cède à Ferreira Lima Carlos Alberto 44 parts sociales de la Société.

De Oliveira Novais Antonio Augusto détient dès lors, 44 parts sociales de la société.

Ferreira Lima Carlos Alberto détient dès lors, 176 parts sociales de la société.

Total : 220 parts sociales

Suite à une assemblée générale extraordinaire, signée par les détenteurs de parts sociales en date du 06/04/2014 il résulte le changement comme suit :

Révocation avec effet immédiat du mandat de gérant administratif de Moreira Gomes Amadeu Firmino, né le 17 avril 1975 à Castelo De Paiva (Portugal), demeurant à 10 Rue du Couvent, L-1363 Howald.

Monsieur De Oliveira Novais Antonio Augusto, est nommé en date de la présente assemblée en tant que gérant unique de la société pour une durée indéterminée.

La société est engagée par la signature individuelle du gérant unique de la société.

Luxembourg, le 06/04/2014.

Référence de publication: 2014052000/22.

(140058924) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

Prologis UK CCCV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 182.356.

à inscrire: Suite à un contrat daté du 10 avril 2014, sept cent cinquante (750) parts sociales détenues dans la Société, ProLogis UK Holdings S.A. ont été transférées à Prologis Holding XI (A) BV ayant son siège social à Gustav Mahlerplein 17, 1082 MS Amsterdam, The Netherlands. Cette cession des parts sociales a été approuvée au nom et pour compte de la Société par un de ses gérants.

A faire paraître dans l'Extrait:

Répartitions des parts sociales:

Prologis Holding XI (A) BV 750 parts

Total 750 parts sociales

Luxembourg, le 10 avril 2014.

ProLogis Directorship Sàrl

Gérant

Représenté par Gerrit Jan Meerkerk

Gérant

Référence de publication: 2014051999/20.

(140059401) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

Shimna Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 35, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 119.331.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09.04.2014.

Paul DECKER

Le Notaire

Référence de publication: 2014052034/12.

(140058959) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

PEF Prince Henri Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 129.085.

Il résulte des résolutions prises par l'associé unique de la Société le 30 septembre 2013 que:

1. M. Mohamed Isarti, né le 28 mai 1978 à Beni Said (Maroc), ayant son adresse professionnelle à 28, Boulevard Royal, 2449 Luxembourg (Grand-Duché du Luxembourg), a été nommé comme administrateur de la Société avec effet immédiat et date d'expiration le 30 septembre 2018.

2. M. Rüdiger Schwarz, né le 27 avril 1973 à Regensburg (Allemagne), ayant son adresse professionnelle à 2, Boulevard Foire, 1528 Luxembourg (Grand-Duché du Luxembourg), a été prolongé comme administrateur de la Société avec effet immédiat et date d'expiration le 30 septembre 2018.

3. M. Benjamin Hartmeier, né le 20 avril 1978 à Sulingen (Allemagne), ayant son adresse professionnelle à 28, Boulevard Royal, 2449 Luxembourg (Grand-Duché du Luxembourg), a été prolongé comme administrateur de la Société avec effet immédiat et date d'expiration le 30 septembre 2018.

Par conséquent, le conseil d'administration de la Société sera composé au 30 septembre 2013 par les gérants suivants:

- M. Mohamed Isarti, administrateur; et
- M. Benjamin Hartmeier, administrateur; et
- M. Rüdiger Schwarz, administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Référence de publication: 2014052002/23.

(140059194) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

PSPFINLUX II, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 181.580.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'associé unique tenue le 27 février 2014

Il a été décidé:

de nommer Madame Marie Falardeau, Première directrice, Soutien à l'investissement, Placements-Infrastructure, née le 9 novembre 1956 à La Malbaie, demeurant 4366 Prince-of-Wales, H4B 2K9 Montréal, Québec, en qualité de gérant de Catégorie A additionnel.

Extrait certifié conforme

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2014052008/15.

(140059157) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

Teramy Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée de titrisation.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 171.015.

Extrait de la résolution prise par l'associée unique en date du 9.4.2014

Le siège social a été transféré de L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert, avec effet au 1^{er} mars 2014.

Veillez noter que l'adresse professionnelle des gérants B, Messieurs Jérôme DEVILLET, Christophe Emmanuel SACRE et Pierre CLAUDEL, se trouve désormais à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

Luxembourg, le 9.4.2014.

Pour extrait et avis sincères et conformes

Pour Teramy Investments S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014052085/16.

(140058995) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

Wert FCS S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: GBP 15.000,00.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.
R.C.S. Luxembourg B 185.383.

—
Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 4 avril 2014

Conseil de gérance

En date du 4 avril 2014, l'associé unique a décidé de nommer comme gérants de la Société, avec effet au 4 avril 2014, et pour une durée indéterminée:

- M. Jean Roger Lemaire, né le 10 juillet 1953 à Bastogne, Belgique, demeurant au 12A, rue Randlingen, L-8366 Hagen, Grand-duché de Luxembourg, gérant; et
- M. Teunis Akkerman, né le 30 décembre 1948 à Dirksland, Pays-Bas, demeurant au 15, rue Jean-Pierre Kommes, L-6988 Hostert, Grand-duché de Luxembourg, gérant.

En conséquence de quoi, le conseil de gérance de la Société se compose dorénavant comme suit:

- M. Jakub Jasica, gérant;
- M. Jean Roger Lemaire, gérant; et
- M. Teunis Akkerman, gérant.

Pour extrait, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wert FCS S.à r.l.

Un Mandataire

Référence de publication: 2014052137/23.

(140059335) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

Versbau S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 64.249.

—
Extrait du Procès-Verbal de L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue à Luxembourg en date du 4 Avril 2014

L'Assemblée Générale a décidé de reconduire les mandats des membres du Conseil d'Administration suivants:

- Madame Margareta Sihvola, ayant son adresse professionnelle à Ensio Miettisen katu 2, FIN-06100 Porvoo (Finlande), Administrateur;
- Monsieur Martti, Timgren, ayant son adresse professionnelle à Yrjönkatu 16 A 9, FIN-00120 Helsinki (Finlande), Administrateur;
- Monsieur Timo Risto Luukkainen, demeurant Katissuontie 19, FIN-07230 Monninkylä (Finlande); Administrateur et Président du Conseil d'Administration;

ainsi que du Commissaire aux Comptes:

Fidu-Concept S.à r.l., établie et ayant son siège social au 36, Avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 38.136, jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à se réunir pour statuer sur les comptes annuels au 31 décembre 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 10 Avril 2014.

Référence de publication: 2014052126/21.

(140059392) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

Vieira do Minho S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2230 Luxembourg, 43, rue du Fort Neipperg.
R.C.S. Luxembourg B 135.790.

—
Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Helmsange, le 09/04/2014.

Référence de publication: 2014052128/10.

(140059164) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

ZAC Marnach S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9764 Marnach, 21, Marbuergerstrooss.
R.C.S. Luxembourg B 162.564.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 24 mars 2014 à Marnach

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide, conformément à l'article 60 de la loi du 10 août 1915 et à l'article 12 des statuts, de déléguer tous ses pouvoirs en ce qui concerne la gestion des affaires ainsi que la représentation de la société à Monsieur Gérard MAJERUS, né le 18/12/1972 à Ettelbruck et demeurant à L-9940 Asselborn, Maison 4 Ehmeschbach qui portera le titre d'administrateur délégué et qui pourra engager valablement la société en toutes circonstances par sa seule signature jusqu'à un montant de 50.000,00 €. Au-delà de ce montant, la signature conjointe de l'administrateur délégué et d'un autre administrateur est nécessaire.

La durée du mandat du nouvel administrateur délégué est fixée jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2016.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Un administrateur

Référence de publication: 2014052148/21.

(140058882) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

Chaparral International Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8156 Bridel, 30, rue Lucien Wercollier.
R.C.S. Luxembourg B 138.407.

EXTRAIT

Il résulte d'une convention de cession de parts sous seing privé du 31 mars 2014 entre: Monsieur Bernard Houdremont, né le 11 juillet 1948 à Leval-Trahegnies Belgique demeurant 30, rue Lucien Wercollier L-8156 Bridel

Et

- Fasdid S.A., ayant son siège social 4,56th Street Enid Building Urb Obarrio République de Panama
- Midway Holding Limited Inc. ayant son siège social 4,56th Street Enid Building Urb Obarrio République de Panama.
- Monsieur Bernard Zimmer adresse professionnelle à Boulevard Royal 25A L-2449 Luxembourg

A partir du 31 mars 2014, les associés de la société CHAPARRAL Sàrl sont composés comme suit:

- Bernard Houdremont	799 parts sociales
- Bernard Zimmer	1 part sociale
TOTAL	800 parts sociales

(800 parts sociales d'une valeur nominale de 100- € chacune soit un capital de 80000- €.)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014052197/20.

(140059294) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

Ability Elsdorf Retail S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 83.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 125.433.

Il résulte d'une décision du gérant unique que le siège de la Société a été transféré avec effet au 4 février 2014 au 25c, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

D'autre part, l'actionnaire unique, Ability Lubeck Retail Holdings S.à r.l., a comme nouvelle adresse: 25c, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Un mandataire

Référence de publication: 2014052209/13.

(140059730) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2014.

Hypothekenbank Frankfurt International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 25, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 30.469.

Auszug aus dem Protokoll über die Ordentliche Generalversammlung vom 31. März 2014

Am 31. März 2014, 11:00 Uhr, sind die Aktionäre der Hypothekenbank Frankfurt International S.A. am Sitz der Gesellschaft zur Ordentlichen Generalversammlung zusammengetreten.

Die Versammlung fasste unter anderem folgende Beschlüsse:

1. Die Generalversammlung beschließt, das Mandat von Herrn Ralf WOITSCHIG als Mitglied des Verwaltungsrats und seine Funktion als Vorsitzender des Verwaltungsrats als auch die Mandate der Herren Reinolf DIBUS (mit Berufsadresse 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxemburg), Walter SIEMANN (mit Berufsadresse 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxemburg) und Philipp TREUNER als Mitglieder des Verwaltungsrats um ein Jahr bis zum Ablauf der Ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2015 zu verlängern.

2. Die Generalversammlung beschließt, die Mandate zur täglichen Geschäftsführung an die Herren Reinolf DIBUS (mit Berufsadresse 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxemburg) und Walter SIEMANN (mit Berufsadresse 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxemburg) um ein Jahr bis zum Ablauf der Ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2015 zu verlängern.

3. Die Generalversammlung beschließt, nach Amtsniederlegung des Verwaltungsratsmandats von Herrn Dr. Thomas BLEY zum 30.09.2013, die Kooptation von Herrn Dirk Wilhelm SCHUH, Bereichsvorstand Credit Risk Management, Segment Non Core Assets der COMMERZBANK Aktiengesellschaft, Frankfurt am Main, und Sprecher des Vorstands der Hypothekenbank Frankfurt AG, Eschborn, mit Wirkung vom 01.10.2013 zu bestätigen.

Die Generalversammlung beschließt ferner, Herrn Dirk Wilhelm SCHUH, geboren am 29.09.1956, mit Berufsadresse Helfmann-Park 5, D-65760 Eschborn, rückwirkend zum 01.10.2013 zum Mitglied des Verwaltungsrats und zum stellvertretenden Vorsitzenden bis zum Ablauf der Ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2015 zu bestellen.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 9. April 2014.

Hypothekenbank Frankfurt International S.A.

Walter Siemann / Elisabeth Konz-Mikno

Référence de publication: 2014052203/31.

(140059681) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

Ability Rostock Retail S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 130.038.

Il résulte d'une décision du gérant unique que le siège de la Société a été transféré avec effet au 4 février 2014 au 25c, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

D'autre part, l'actionnaire unique, Ability Lubeck Retail Holdings S.à r.l., a comme nouvelle adresse: 25c, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Un mandataire

Référence de publication: 2014052213/13.

(140059770) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2014.

Angola Growth Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 165.712.

Il est pris note de la démission de Monsieur Hugo Ferreira avec effet au 1^{er} janvier 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 10 avril 2014.

Référence de publication: 2014052223/10.

(140059705) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2014.

Hypothekenbank Frankfurt International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 25, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 30.469.

—
Auszug aus dem Protokoll über eine Außerordentliche Generalversammlung vom 11. November 2013

Am 11. November 2013, 11:00 Uhr, sind die Aktionäre der Hypothekenbank Frankfurt International S.A. am Sitz der Gesellschaft zu einer außerordentlichen Generalversammlung zusammengetreten.

Die Versammlung fasste folgende Beschlüsse:

1. Herr Hermann RAVE, Zentralbereichsleiter Group Accounting, COMMERZBANK Aktiengesellschaft, Frankfurt am Main, geboren am 26.05.1957, mit Berufsanschrift c/o COMMERZBANK Aktiengesellschaft, Kaiserstraße 16, D-60311 Frankfurt am Main, wird mit Wirkung vom 14. November 2013 bis zum Ablauf der ordentlichen Generalversammlung im Jahr 2019 zum Mitglied des Verwaltungsrats bestellt.

2. Die Anzahl der Mitglieder des Verwaltungsrats erhöht sich von fünf auf sechs Mitglieder.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 28. März 2014.

Hypothekenbank Frankfurt International S.A.

Walter Siemann / Elisabeth Konz-Mikno

Référence de publication: 2014052202/20.

(140059681) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

Galileo Global Education Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 149.441.

—
EXTRAIT

Suite à un contrat d'apport en date du 4 avril 2014. Providence Equity Partners VI International L.P. ayant son siège social au PO Box 309 Uglan House. Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands a transféré l'intégralité de ses 370.000 parts sociales de la Société à PEP VI GGE Cayman L.P., une limited partnership, constituée sous les lois des Iles Cayman avec siège social au Maples Corporate Services Limited, P.O. Box 309, Uglan House, 301, South Church Street, George Town. Grand Cayman, KY1-1104, Iles Cayman et inscrite au Registrar of Exempted Limited Partnerships des Iles Cayman sous le numéro MC-68024 agissant par l'intermédiaire de son general partner PEP VI GGE GP Limited, avec siège social à Maples Corporate Services Limited. P.O. Box 309, Uglan House, 301, South Church Street, George Town, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands, une société constituée sous les lois des Iles Cayman et inscrite auprès du Registrar of Companies des Iles Cayman sous le numéro MC-272680.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2014.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2014052201/21.

(140059234) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

Areff LP Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2B, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 124.981.

—
Le bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2014.

Pour AREFF LP Holding S.à r.l.

Aberdeen Property Investors Luxembourg S.A.

Agent domiciliaire

Référence de publication: 2014052227/13.

(140059880) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2014.

AFI (East-Central Europe) Development S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 62, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 90.619.

- En date du 7 avril, le gérant unique de La Société a pris la résolution suivante:

Modification de l'adresse du siège social de La Société du 46A, Avenue J.F. Kennedy, L - 1855 Luxembourg, au 62, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

- En date du 7 avril 2014, l'associé unique de La Société a pris les résolutions suivantes:

1. Acceptation de la démission du gérant suivant en date du 7 avril 2014:

- TMF CORPORATE SERVICES S.A.

2. Nomination du nouveau gérant suivant pour une durée indéterminée à compter du 7 avril 2014:

- Monsieur Thierry Derochette, né le 19 décembre 1971 à Liège, Belgique, ayant pour adresse professionnelle 62, Avenue de la Liberté, L - 1930 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2014.

TMF Luxembourg S.A.

R.H. Strietzel / J. Mudde

Référence de publication: 2014052244/21.

(140060019) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2014.

Alpha Personnel System S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4210 Esch-sur-Alzette, 17, rue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 83.681.

EXTRAIT

L'Assemblée Générale Ordinaire du 5 juin 2013 a renouvelé:

- Monsieur Michel Lenoire, né le 20 novembre 1946 à Sézanne (France), demeurant à Marrakech (Maroc), 65 Derb Zemrane Hart Soura, en qualité d'administrateur et d'administrateur-délégué de la société jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2018;

- Madame Marilynne Lenoire, née le 12 juin 1978 à Forbach (France), demeurant à F-57 140 Plesnois, 3 rue Haute, en qualité d'administrateur de la société jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2018;

- Monsieur Stéphane Lenoire, né le 29 mai 1974 à Metz (France), demeurant à F-57 160 Moulins-les-Metz, 39 rue Chaponost, en qualité d'administrateur de la société jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2018;

- Madame Doris Breda, née le 12 mai 1960 à Forbach (France), demeurant à F-57 600 Morsbach, 140 rue Pasteur, en qualité de commissaire aux comptes de la société jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2018.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Howald.

Signature.

Référence de publication: 2014052253/20.

(140060312) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2014.

AUREUS INVEST S.A.- Société de Titrisation, Société Anonyme de Titrisation.

Siège social: L-2538 Luxembourg, 1, rue Nicolas Simmer.

R.C.S. Luxembourg B 176.148.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social en date du 27 mars 2014

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue le 27 mars 2014 que le siège social de la Société est transféré du 49, route d'Arlon L-1140 Luxembourg au 1, rue Nicolas Simmer, L-2538 Luxembourg, avec effet au 1^{er} avril 2014.

Pour AUREUS INVEST S.A. - Société de Titrisation

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2014052264/13.

(140059663) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2014.

Ares Finance 2 SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 84.517.

Les décisions suivantes ont été prises par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société qui s'est tenue en date du 1^{er} avril 2014:

- acceptation de la démission de Madame Florence Rao, Monsieur Jorge Pérez Lozano et Monsieur Patrick van Denzen en tant qu'administrateurs de la Société avec effet immédiat;

- nomination, en remplacement des administrateurs démissionnaires, en tant que nouveaux administrateurs de la Société avec effet immédiat, de Monsieur Shehzaad Atchia, né le 22 mai 1982 à Curepipe (Île Maurice) et ayant son adresse professionnelle au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, de Monsieur Erik van Os, né le 20 février 1973 à Maastricht (Pays-Bas), ayant son adresse professionnelle au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et de Monsieur Fabrice Rota, né le 19 février 1975 à Mont-Saint-Martin (France), ayant son adresse professionnelle au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg. Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2020;

- confirmation que le conseil d'administration de la Société est dorénavant composé des administrateurs suivants:

* Monsieur Shehzaad Atchia;

* Monsieur Erik van Os;

* Monsieur Fabrice Rota.

* Monsieur Marcus Hubertus Gertrudis Vennekens

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 avril 2014.

Pour la Société

Erik van Os

Administrateur

Référence de publication: 2014052257/28.

(140060226) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2014.

Azurline S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 15.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 164.711.

Extrait de la résolution de l'associé unique de la société à responsabilité limitée Azurline S.à r.l., prise à Strassen, le 28 mars 2014.

L'associé unique a décidé d'accepter la démission de Madame Cornelia METTLEN de son mandat de gérante avec effet au 11 mars 2014.

Pour extrait conforme

Pour la société Azurline S.à r.l.

Référence de publication: 2014052267/13.

(140060064) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2014.

Blooms S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1338 Bonnevoie, 5, rue du Cimetière.

R.C.S. Luxembourg B 152.161.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

BLOOMS S.à r.l.

Société à responsabilité limitée

Référence de publication: 2014052297/13.

(140060190) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2014.

Outlet Mall Holding Sarl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 719.000,00.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 95.977.

In the year two thousand and fourteen, on the twenty-first day of March.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Outlet Mall Group Holding SARL, having its registered office at 4a, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Gasperich, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 97.674 (the "Appearing Company"),

here represented by Mr Gianpiero SADDI, private employee, with professional address at 74, avenue Victor Hugo L-1750 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given on March 19th, 2014.

The said proxy, signed by the Appearing Company, the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such Appearing Company, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The Appearing Company is the sole shareholder of the private limited liability company ("société à responsabilité limitée") established in Luxembourg under the name of Outlet Mall Holding SARL, having its registered office at 4a, rue Henri Schnadt, L-2530 Gasperich, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 95.977 (the "Company").

The Company has been incorporated pursuant to a deed a deed of Maître Paul Decker, notary residing in Eich (Grand Duchy of Luxembourg), on 18 September 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the «Mémorial C») no. 1086 of 20 October 2003 and registered in the Luxembourg Trade and Companies Register, Section B, under the number B 95.977. The articles of association of the Company have been amended for the last time pursuant to a deed of Maître Gerard Lecuit, on March 28th, 2007, published with the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1146 of June 13th, 2007.

II. The sole shareholder, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to document the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder resolved to amend Article 3 of the Company's articles of association so that it reads as follows:

“ **Art. 3. Object.** The purpose of the Company is the acquisition, holding, management, selling, financing (including through borrowings from third party lenders) and exchange of properties or securities of companies holding properties and more generally assets constitutive of authorised investments of any mutual investment fund (fonds commun de placement) organised under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg (the "Fund").

The Company may provide financial support to Henderson Property Management Company (Luxembourg) No. 1 S.à r.l. acting in its capacity as management company of the Fund and to companies in which Henderson Property Management Company (Luxembourg) No. 1 S.à r.l. holds directly or indirectly a participation, in particular by granting loans, facilities, security interests or guarantees in any form and for any term whatsoever and grant them any advice and assistance in any form whatsoever.

The Company may carry out any activity deemed useful for the accomplishment of its object, remaining however always within the limitations set forth by the Fund's constitutional documents and the applicable Luxembourg laws and regulations”.

Second resolution

The sole shareholder of the Company resolved to replace all references in the Company's Articles of Association (currently in force) by the deletion of the words "Director" and or "Directors" and the respective replacement with the words "Manager" and or "Managers", as the case may be.

Third resolution

Deletion of Article 6 of the Articles of Associations.

Pursuant to the above resolution, the Company's Articles of Association are revised and shall henceforth read as follows:

Art. 1. Form, Name. There is established by the single shareholder a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") (the "Company") governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, especially the law of

August 10th, 1915 on commercial companies, as amended, (the "Law"), by article 1832 of the Civil Code, as amended, and by the present articles of incorporation (the "Articles of Incorporation").

The Company is initially composed of one single shareholder, owner of all the shares. The Company may however at any point in time be composed of several shareholders, but not exceeding thirty (30) shareholders, notably as a result of the transfer of shares or the issue of new shares. All shareholders must not be individuals.

The Company will exist under the name of "Outlet Mall Holding SARL".

Art. 2. Registered Office. The Company will have its registered office situated in the City of Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

The registered office may be transferred to any other place within the City of Luxembourg by a resolution of the Board of Managers.

Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the Board of Managers.

In the event that in the view of the Board of Managers extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with such office or between such office and persons abroad, it may temporarily transfer the registered office abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a company governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by one of the bodies or persons entrusted with the management of the Company.

Art. 3. Object. The purpose of the Company is the acquisition, holding, management, selling, financing (including through borrowings from third party lenders) and exchange of properties or securities of companies holding properties and more generally assets constitutive of authorised investments of any mutual investment fund (fonds commun de placement) organised under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg (the "Fund").

The Company may provide financial support to Henderson Property Management Company (Luxembourg) No. 1 S.à r.l. acting in its capacity as management company of the Fund and to companies in which Henderson Property Management Company (Luxembourg) No. 1 S.à r.l. holds directly or indirectly a participation, in particular by granting loans, facilities, security interests or guarantees in any form and for any term whatsoever and grant them any advice and assistance in any form whatsoever.

The Company may carry out any activity deemed useful for the accomplishment of its object, remaining however always within the limitations set forth by the Fund's constitutional documents and the applicable Luxembourg laws and regulations.

Art. 4. Duration. The Company is formed for an unlimited duration.

The Company may be dissolved by decision of the single shareholder or by a decision of the general meeting voting with the quorum and majority rules provided by the Law, as the case may be.

Art. 5. Issued capital. The issued capital of the Company is set at seven hundred and nineteen thousand euro (EUR 719.000.-) represented by seven thousand and one hundred ninety (7,190) shares with a par value of one hundred euro (EUR 100.-) each.

In addition to the capital, there may be set up a premium account into which any premium amount paid on any share in addition to its nominal value (including any payment made on warrants attached to any shares, bonds, notes or similar instruments) is transferred.

The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares, which the Company may redeem from its shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholders or to allocate funds to the legal reserve.

Art. 6. Shares. Each share entitles its owner to equal rights in the profits and assets of the Company and to one vote at the general meetings of shareholders.

Ownership of a share carries implicit acceptance of the Articles of Incorporation of the Company and the resolutions of the single shareholder or the general meeting of shareholders, as the case may be.

Each share is indivisible as far as the Company is concerned.

Co-owners of shares must be represented towards the Company by a common attorney-in-fact, whether appointed amongst them or not.

When the Company is composed of a single shareholder, the single shareholder may transfer freely its shares.

When the Company is composed of several shareholders (i) the shares may be transferred freely amongst shareholders and (ii) the shares may be transferred to non-shareholder(s) only with the authorisation, granted at a general meeting of shareholders, of the shareholders representing at least three quarters (3/4) of the issued capital.

The transfer of shares must be evidenced by a notarial deed or by a deed under private seal. Any such transfer is not binding upon the Company or upon third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company, in pursuance of article 1690 of the Luxembourg Civil Code.

The Company may redeem its own shares in accordance with the provisions of the Law.

Art. 7. Increase and reduction of issued capital. The issued capital of the Company may be increased or decreased one or several times by a resolution of the single shareholder or by a resolution of the shareholders voting with the quorum and majority rules set by these Articles of Incorporation or, as the case may be, by the Law for any amendment of these Articles of Incorporation.

Art. 8. Incapacity, bankruptcy or insolvency of a shareholder. The incapacity, bankruptcy, insolvency or any other similar event affecting the single shareholder or any of the shareholders does not put the Company into liquidation.

Art. 9. Board of Managers. The Company will be managed by a board of managers (the "Board of Managers") composed of at least three (3) managers who need not be shareholders (the "Managers").

The Managers will be elected by the single shareholder or by the general meeting of shareholders, as the case may be, which will determine their number, for a limited or unlimited period of time, and they will hold office until their successors are elected. They are eligible for re-election, but they may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the single shareholder or by the general meeting of shareholders, as the case may be.

Art. 10. Meetings of the Board of Managers. The Board of Managers will appoint from among its members a chairman (the "Chairman"). It may also appoint a secretary (the "Secretary"), who need not be a Manager.

The Board of Managers will meet at least once per calendar year and at such additional times as necessary and upon call of the Chairman. A meeting of the Board of Managers must be convened by the Chairman if any two Managers so require.

The Chairman shall preside at all meetings of the Board of Managers, except that in his absence the Board of Managers may appoint another Manager as chairman pro tempore by vote of the majority of the Managers present or represented at such meeting. In the absence of the Secretary (if any) or if no Secretary has been appointed by the Board of Managers, the chairman of the meeting may appoint any person as secretary pro tempore.

Except in cases of urgency or with the prior consent of all Managers entitled to attend, notice of Board of Managers meetings shall be given at least twentyfour (24) hours in advance in writing, by electronic mail, fax or by post. Any such notice shall specify the time and place as well as the agenda of the meeting of Board of Managers and the nature of the business to be transacted. The notice may be waived by the consent in writing, by electronic mail, fax or by post of each Manager. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Managers.

Every Board of Managers meeting shall be held in the Grand Duchy of Luxembourg or such other place as the Board of Managers may from time to time determine. Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing another Manager as his proxy.

A quorum of the Board of Managers shall be the presence or the representation of at least two (2) Managers holding office. Decisions will be taken by a majority of the votes of the Managers present or represented at such meeting. The Chairman shall have a casting vote.

One or more Managers may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting.

In case of urgency, a written decision, signed by all the Managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several Managers.

Art. 11. Minutes of meetings of the Board of Managers. The minutes of any meeting of the Board of Managers will be signed by the Chairman of the meeting and by the Secretary (if any) of the meeting. Any proxies will remain attached thereto.

The Secretary (if any) will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Managers.

Copies or extracts of the minutes of the Board of Managers which may be produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the Chairman and by the Secretary (if any) or by any two Managers.

Art. 12. Powers of the Board of Managers. The Board of Managers is vested with the broadest powers to perform all acts necessary or useful for accomplishing the Company's object. All powers not expressly reserved by the Law or by the Articles of Incorporation to the single shareholder or the general meeting of shareholders are in the competence of the Board of Managers.

Art. 13. Delegation of Powers. The Board of Managers may delegate special powers or proxies, or entrust determined permanent or temporary functions to persons or agents chosen by it.

Art. 14. Conflict of Interests. No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the Managers or any officer of the Company has a personal interest in, or is a manager, associate, member, officer or employee of such other company or firm. Except as otherwise provided for hereafter, any Manager or officer of the Company who serves as a manager, associate, officer or

employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be automatically prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Notwithstanding the above, in the event that any Manager of the Company may have any personal interest in any transaction of the Company, he shall make known to the Board of Managers such personal interest and shall not consider or vote on any such transaction, and such transaction and such Manager's or officer's interest therein shall be reported to the single shareholder or to the next general meeting of shareholders.

Art. 15. Representation of the Company. The Company will be bound towards third parties by the signatures of any one Manager or by the joint signatures or single signature of any persons to whom such signatory power has been delegated by the Board of Managers, within the limits of such power.

Art. 16. Liability of a Manager. No Manager commits itself, by reason of its functions, to any personal obligation in relation to the commitments taken on behalf of the Company. He is only liable for the performance of his mandate.

The Company shall indemnify, to the fullest extent permitted by applicable law, any person who was or is a party or is threatened to be made a party to, or is involved in any manner in, any threatened, pending or completed action, suit or proceeding (whether civil, criminal, administrative or investigative) by reason of the fact that such person (1) is or was a, manager or officer of the Company or its subsidiaries or (2) is or was serving at the request of the Company or its subsidiaries as a, manager, officer, partner, member, employee or agent of another corporation, partnership, joint venture, trust, committee or other enterprise.

To the extent deemed advisable by the Board of Managers, the Company may indemnify, to the fullest extent permitted by applicable law, any person who was or is a party or is threatened to be made a party to, or is involved in any manner in, any threatened, pending or completed action, suit or proceeding (whether civil, criminal, administrative or investigative) by reason of the fact that the person is or was an employee or agent (other than a, manager, or officer) of the Company or its subsidiaries.

The Company shall have the power to purchase and maintain insurance on behalf of any person who is or was a Manager officer, employee or agent of the Company or its subsidiaries, or is or was serving at the request of the Company or its subsidiaries as a Manager, officer, partner, member, employee or agent of another corporation, partnership, joint venture, trust, committee or other enterprise, against any expense, liability or loss asserted against him and incurred by him in any such capacity, or arising out of his status as such, whether or not the Company or a subsidiary would have the power to indemnify him against such expense, liability or loss under the provisions of applicable law.

No repeal, modification or amendment of, or adoption of any provision inconsistent with, this article 16, nor to the fullest extent permitted by applicable law, any modification of law shall adversely affect any right or protection of any person granted pursuant hereto existing at, or with respect to events that occurred prior to, the time of such repeal, amendment, adoption or modification.

The right to indemnification conferred in this article 16 also includes, to the fullest extent permitted by applicable law, the right to be paid the expenses (including attorney's fees) incurred in connection with any such proceeding in advance of its final disposition. The payment of any amounts to any Manager, officer, partner, member, employee or agent pursuant to this article 16 shall subrogate the Company to any right such Manager, officer, partner, member, employee or agent may have against any other person or entity. The rights conferred in this article 16 shall be contract rights.

Art. 17. Statutory Auditor. The supervision of the operations of the Company may be, and shall be in the cases provided by law, entrusted to one or more auditors who need not be shareholders.

The auditors, if any, will be elected by the single shareholder or by the general meeting of shareholders, as the case may be, which will determine the number of such auditors, for a period not exceeding six (6) years, and they will hold office until their successors are elected. At the end of their term as auditors, they shall be eligible for re-election, but they may be removed at any time, with or without cause, by the single shareholder or by the general meeting of shareholders, as the case may be.

Art. 18. General meeting of shareholders. If the Company is composed of one single shareholder, such shareholder shall exercise the powers granted by the Law to the general meeting of shareholders. Articles 194 to 196 and 199 of the Law are not applicable to that situation.

If the Company is composed of no more than twenty-five (25) shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by a vote in writing on the text of the resolutions to be adopted which will be sent by the Board of Managers to the shareholders by registered mail. In such case, the shareholders are under the obligation to, within fifteen (15) days from the receipt of the text of the proposed resolution, cast their written vote and mail it to the Company.

Where there is more than one shareholder, the shareholders may meet in a general meeting of shareholders upon call in compliance with Law by the Board of Managers, the auditors or, shareholders representing half (1/2) of the issued capital. The notice sent to the shareholders in accordance with the Law will specify the time and place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted. Where all the shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

A shareholder may act at any meeting of the shareholders by appointing in writing, by electronic mail, fax or post as his proxy another person who need not be a shareholder.

The Chairman will preside at all general meetings of the shareholders, except that in his absence the general meeting of shareholders may appoint any other person as chairman pro tempore by vote of the majority of the shareholders present or represented at such meeting.

General meeting of shareholder, including the annual general meeting, may be held abroad if, in the judgement of the Board of Managers, which is final, circumstances of force majeure so require.

Art. 19. Powers of the meeting of shareholders. Any regularly constituted general meeting of shareholders of the Company represents the entire body of shareholders.

Subject to all the other powers reserved to the Board of Managers by the Law or the Articles of Incorporation, it has the broadest powers to carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

Art. 20. Annual General Meeting. The annual general meeting, to be held only where the Company has more than twenty-five (25) shareholders, will be held at the registered office of the Company or at such other place as may be specified in the notice convening the meeting.

Art. 21. Procedure, Vote. Any resolution whose purpose is to amend the present Articles of Incorporation or whose adoption is subject by virtue of these Articles of Incorporation or, as the case may be, the Law to the quorum and majority rules set for the amendment of the Articles of Incorporation will be taken by a majority of shareholders representing at least three quarters (3/4) of the issued capital.

Except as otherwise required by the Law or by the present Articles of Incorporation, all other resolutions will be taken by shareholders representing at least half (1/2) of the issued capital.

One vote is attached to each share.

Art. 22. Minutes of meetings of the shareholders. The Secretary (if any) will be responsible for keeping the minutes of the general meetings of shareholders.

Copies or extracts of the minutes of the general meetings of shareholders which may be produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the Chairman and by the Secretary (if any) or by any two Managers.

Art. 23. Financial Year. The Company's financial year begins on the first day of April every year and ends on the last day of March of the following year.

Art. 24. Adoption of financial statements. At the end of each financial year, the accounts are closed, the Board of Managers shall compile an inventory of assets and liabilities, the balance-sheet and the profit and loss account, in accordance with the Law.

The balance-sheet and the profit and loss account are submitted to the single shareholder or, as the case may be, to the general meeting of shareholders for approval.

Each shareholder or its attorney-in-fact may request a copy or peruse these financial documents from or at the registered office of the Company.

Art. 25. Appropriation of Profits. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by Law. That allocation will cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the issued capital of the Company.

The single shareholder or the general meeting of shareholders, as the case may be, shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of. It may decide to allocate the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision reserve, to carry it forward to the next following financial year or to distribute it to the shareholders as dividend.

Subject to the conditions fixed by the Law, the Board of Managers may pay out an advance payment on dividends. The Board of Managers fixes the amount and the date of payment of any such advance payment.

Art. 26. Dissolution, Liquidation. The Company may be dissolved by a decision of the single shareholder or by a decision of the general meeting voting with the same quorum and majority as for the amendment of these Articles of Incorporation, unless otherwise provided by the Law.

Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the single shareholder or by the general meeting of shareholders, which will determine their powers and their compensation.

After payment of all the debts of and charges against the Company and of the expenses of liquidation, the net assets shall be distributed equally to the holders of the shares pro rata to the number of the shares held by them.

Art. 27. Applicable Law. All matters not governed by these Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the Law.

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand eight hundred Euro (EUR 1.800.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the Appearing Company, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the Appearing Company and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in the Grand Duchy of Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the Appearing Company, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, she signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le vingt et un mars.

Par devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Outlet Mall Group Holding SARL, une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 4a, rue Henri Schnadt, L-2530 Gasperich, Luxembourg immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro (la «Comparante»),

représentée par Monsieur Gianpiero SADDI, employé privé, ayant son adresse professionnelle au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 19 mars 2014.

Laquelle procuration, après avoir été signée par la comparante, le mandataire et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle Comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La Comparante est l'associée unique de la société à responsabilité limitée établie au Luxembourg sous le nom de Outlet Mall Holding Sarl, ayant son siège social au 4a, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Gasperich, Grand-Duché of Luxembourg, immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 95.977 (la «Société»).

La Société a été constituée suivant l'acte de Maître Paul Decker, notaire de résidence au Luxembourg, le 18 Septembre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, sous le numéro 1086 du 20 octobre 2003. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte du notaire Gérard Lecuit, le 28 mars 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, sous le numéro 1146 du 13 juin 2007.

La Comparante via son représentant a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses résolutions:

Première résolution

L'associé Unique décide de modifier l'Article 3 des Statuts de la Société afin qu'il lise comme suit:

“ **Art. 3. Objet.** La Société a pour objet l'acquisition, la détention, la gestion, la vente, le financement (notamment par des emprunts souscrits auprès de tiers prêteurs) et l'échange d'immeubles ou de titres de toutes sociétés détenant des immeubles et plus généralement des avoirs constitutifs d'investissements autorisés par n'importe quel fond commun de placement organisé en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg (le «Fonds»).

La Société pourra fournir un soutien financier à Henderson Property Management Company (Luxembourg) No. 1 S.à r.l. agissant en sa capacité de société de gestion du Fonds et aux sociétés dans lesquelles Henderson Property Management Company (Luxembourg) No. 1 S.à r.l. détient directement ou indirectement une participation, en particulier en octroyant des prêts, facilités, sûretés ou garanties de quelque nature et durée que ce soit et leur fournir tout conseil et assistance de quelque nature que ce soit.

La Société peut effectuer toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de son objet social, tout en restant toujours dans les limites fixées par les documents constitutifs du Fonds et par la législation et la réglementation du Luxembourg.»

Seconde résolution

L'Associé Unique décide de supprimer toutes les références dans les statuts de la Société (actuellement applicable) aux mots “Administrateur” et/ou “Administrateurs” et de les remplacer par les mots “Gérant” et/ou “Gérants”, le cas échéant.

Suivant la résolution ci-dessus, les statuts de la société sont modifiés et auront la teneur suivante:

Art. 1^{er}. Forme, dénomination. Il est formé par l'associé unique une société à responsabilité limitée (la «Société») régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, notamment par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés com-

merciales, telle que modifiée (la «Loi»), par l'article 1832 du Code Civil, tel que modifié, ainsi que par les présents statuts (les «Statuts»).

La Société comporte initialement un associé unique, propriétaire de la totalité des parts sociales. La Société peut cependant être composée à tout instant de plusieurs associés, sans toutefois dépasser trente (30) associés, notamment suite à un transfert de parts ou à la suite de l'émission de nouvelles parts.

Tous les associés doivent être des personnes morales.

La Société adopte la dénomination «Outlet Mall Holding S.à r.l.».

Art. 2. Siège social. Le siège social est établi dans la Ville de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Le siège social peut être transféré en tout autre endroit de la Ville de Luxembourg par décision du Conseil d'gérance.

Des succursales ou autres bureaux peuvent être établis soit au Grand-Duché de Luxembourg, soit à l'étranger par une décision du Conseil d'gérance.

Au cas où le Conseil de gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social compromettent l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et l'étranger ou que de tels événements sont imminents, il pourra transférer temporairement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera régie par la loi luxembourgeoise. Ces mesures provisoires seront prises et portées à la connaissance de tout intéressé par l'un des organes ou par l'une des personnes qui est en charge de la gestion de la Société.

Art. 3. Objet. La Société a pour objet l'acquisition, la détention, la gestion, la vente, le financement (notamment par des emprunts souscrits auprès de tiers prêteurs) et l'échange d'immeubles ou de titres de toutes sociétés détenant des immeubles et plus généralement des avoirs constitutifs d'investissements autorisés par n'importe quel fond commun de placement organisé en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg (le «Fonds»).

La Société pourra fournir un soutien financier à Henderson Property Management Company (Luxembourg) No. 1 S.à r.l. agissant en sa capacité de société de gestion du Fonds et aux sociétés dans lesquelles Henderson Property Management Company (Luxembourg) No. 1 S.à r.l. détient directement ou indirectement une participation, en particulier en octroyant des prêts, facilités, sûretés ou garanties de quelque nature et durée que ce soit et leur fournir tout conseil et assistance de quelque nature que ce soit.

La Société peut effectuer toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de son objet social, tout en restant toujours dans les limites fixées par les documents constitutifs du Fonds et par la législation et la réglementation du Luxembourg.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

La Société peut être dissoute à tout moment par décision de l'associé unique ou par résolution adoptée par les associés, suivant les règles de quorum et de majorité prévues par la Loi, selon le cas.

Art. 5. Capital social émis. Le capital social est fixé à sept cent dix-neuf mille euros (EUR 719,000-), représenté par sept mille cent quatre-vingt-dix (7,190) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.

En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées sur une part sociale en plus de la valeur nominale (y compris tout paiement effectué sur des warrants attachés aux parts sociales, obligations, billets ou instruments similaires) seront transférées. L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour effectuer le remboursement en cas de rachat des parts sociales des associés par la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux associés, ou pour être affecté à la réserve légale.

Art. 6. Parts Sociales. Chaque part sociale confère à son propriétaire un droit égal dans les bénéfices de la Société et dans tout l'actif social et une voix à l'assemblée générale des associés.

La propriété d'une part sociale emporte de plein droit adhésion aux Statuts de la Société et aux décisions de l'associé unique ou des associés, selon le cas. Chaque part est indivisible à l'égard de la Société.

Les propriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un mandataire commun pris parmi eux ou en dehors d'eux.

Lorsque la Société comporte un associé unique, l'associé unique peut librement céder ou transmettre les parts sociales dont il est propriétaire.

Lorsque la Société comporte plusieurs associés (i) les parts sociales sont librement cessibles entre associés et (ii) les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément des associés, donné en assemblée générale, représentant les trois quarts (3/4) du capital social émis.

La cession de parts sociales doit être formalisée par acte notarié ou par acte sous seing privé. De telles cessions ne sont opposables à la Société et aux tiers qu'après qu'elles ont été signifiées à la Société ou acceptées par elle conformément à l'article 1690 du Code Civil.

La Société peut racheter ses propres parts sociales conformément aux dispositions légales.

Art. 7. Augmentation et réduction du capital social. Le capital social émis peut être augmenté ou réduit, en une ou en plusieurs fois, par une résolution de l'associé unique ou des associées adoptée aux conditions de quorum et de majorité exigées par ces Statuts ou, selon le cas, par la Loi pour toute modification des Statuts.

Art. 8. Incapacité, faillite ou déconfiture d'un associé. L'incapacité, la faillite ou la déconfiture ou tout autre évènement similaire de l'associé unique ou de l'un des associés n'entraîne pas la dissolution de la Société.

Art. 9. Conseil de gérance. La Société est gérée et administrée par un conseil de gérance (le «Conseil de gérance») composé de trois (3) membres au moins, associés ou non (les «Gérants»).

Les Gérants seront nommés par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés, selon le cas, qui déterminent leur nombre, pour une durée déterminée ou indéterminée, et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par décision de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, selon le cas.

Art. 10. Réunions du Conseil de gérance. Le Conseil de gérance choisira parmi ses membres un président (le «Président»). Il pourra également choisir un secrétaire (le «Secrétaire») qui n'a pas besoin d'être Gérant.

Le Conseil de gérance se réunira sur convocation du Président au moins une fois par année calendaire ainsi que chaque fois que nécessaire. Une réunion du Conseil de gérance doit être convoquée si deux Gérants le demandent.

Le Président présidera toutes les réunions du Conseil de gérance, mais en son absence le Conseil de gérance désignera à la majorité des Gérants présents ou représentés un autre président pro tempore. En l'absence du Secrétaire (s'il y en a un) ou si aucun Secrétaire n'a été nommé par le Conseil de gérance, le président de la réunion pourra désigner toute personne comme secrétaire pro tempore.

Sauf en cas d'urgence ou avec l'accord préalable de tous ceux qui ont droit d'assister à cette réunion, une convocation écrite sera envoyée pour toute réunion du Conseil de gérance à tous les Gérants au moins vingt-quatre (24) heures avant l'heure prévue pour la tenue de la réunion, par courrier électronique, par télécopieur ou par courrier. La convocation indiquera le lieu, la date et l'heure et l'ordre du jour de la réunion et précisera la nature des opérations devant être discutées. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment par écrit, par courrier électronique, par télécopieur ou par courrier de chaque Gérant. Une convocation ne sera pas requise pour les réunions se tenant à une date et à un endroit déterminé dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil de gérance.

Toute réunion du Conseil de gérance se tiendra au Grand-Duché de Luxembourg ou à tout autre endroit que le Conseil de gérance déterminera de temps à autre. Tout Gérant pourra se faire représenter aux réunions du Conseil de gérance en désignant un autre Gérant comme son mandataire.

Le Conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si au moins deux (2) Gérants sont présents ou représentés. Les décisions sont prises à la majorité des voix des Gérants présents ou représentés lors de la réunion. Le Président dispose d'une voix prépondérante.

Un ou plusieurs Gérants peuvent participer à une réunion par conférence téléphonique, ou par tout autre moyen de communication similaire permettant ainsi à plusieurs personnes y participant à communiquer simultanément l'une avec l'autre. Une telle participation sera considérée comme équivalant à une présence physique à la réunion.

En cas d'urgence, une décision écrite signée par tous les Gérants est régulière et valable comme si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil de gérance, dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être documentée par un ou plusieurs écrits séparés ayant le même contenu, signés chacun par un ou plusieurs Gérants.

Art. 11. Procès-verbaux des réunions du Conseil de gérance. Les procès-verbaux de toute réunion du Conseil de gérance seront signés par le Président de la réunion et par le secrétaire (s'il y en a un). Les procurations resteront annexées aux procès-verbaux.

Le Secrétaire (s'il y en a un) sera responsable de la conservation des procès-verbaux des réunions du Conseil de gérance.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux, destinés à servir en justice ou ailleurs, seront signés par le Président et par le Secrétaire (s'il y en a un) ou par deux Gérants.

Art. 12. Pouvoirs du Conseil de gérance. Le Conseil de gérance a les pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles en vue de la réalisation de l'objet social de la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas réservés expressément par la Loi ou par les Statuts à l'associé unique ou aux associés sont de la compétence du Conseil de gérance.

Art. 13. Délégation de pouvoirs. Le Conseil de gérance peut conférer des pouvoirs ou mandats spéciaux ou des fonctions déterminées, permanentes ou temporaires, à des personnes ou agents de son choix.

Art. 14. Conflit d'intérêts. Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou firmes ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs Gérants ou fondés de pouvoirs de la Société y auront un intérêt personnel, ou en seront Gérant, associé, fondé de pouvoirs ou employé. Sauf dispositions contraires ci-dessous, un Gérant ou fondé de pouvoirs de la Société qui remplira en même temps des fonctions d'gérant, gérant, associé, fondé de pouvoirs ou employé d'une autre société ou firme avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires,

ne sera pas, pour le motif de cette appartenance à cette société ou firme, automatiquement empêché de donner son avis et de voter ou d'agir quant à toutes opérations relatives à un tel contrat ou opération.

Nonobstant ce qui précède, au cas où un Gérant ou fondé de pouvoirs aurait un intérêt personnel dans une opération de la Société, il en avisera le Conseil de gérance et il ne pourra pas prendre part aux délibérations ou émettre un vote au sujet de cette opération. Cette opération ainsi que l'intérêt personnel de l'Gérant ou du fondé de pouvoirs seront portés à la connaissance de l'associé unique ou des associés au prochain vote par écrit ou à la prochaine assemblée générale des associés.

Art. 15. Représentation de la Société. Vis-à-vis des tiers, la Société sera engagée par la signature d'un seul Gérant, ou par la signature conjointe ou par la signature individuelle de toutes personnes à qui un tel pouvoir de signature aura été délégué par le Conseil de gérance, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Art. 16. Responsabilité d'un Gérant. Un Gérant ne contracte, du fait de ses fonctions, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui pour le compte de la Société. Il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

La Société dédommagera, dans toute la mesure du possible en vertu des dispositions légales en vigueur, toute personne qui a été ou est partie, ou est menacée d'être partie à, ou est impliquée de quelque manière que ce soit dans toute action, procès ou procédure (en matière civile, pénale, administrative ou à l'occasion d'une procédure d'instruction) du fait que cette personne (1) a été ou est gérant, directeur ou fondé de pouvoir de la Société ou de ses filiales ou (2) a rendu service à la demande de la Société ou de ses filiales en tant qu'gérant, directeur ou fondé de pouvoir, associé, membre, employé ou agent d'une autre société, partenariat, joint-venture, trust, comité ou toute autre entreprise.

Dans la mesure où le Conseil de gérance l'estime recommandé, la Société peut indemniser, dans toute la mesure du possible en vertu des dispositions légales en vigueur, toute personne qui a été partie, ou est partie, ou est menacée d'être partie à, ou est impliquée de quelque manière que ce soit dans toute action, procès ou procédure menaçant d'être entamé, en cours d'instance ou jugé (de nature civile, pénale, administrative ou à l'occasion d'une procédure d'instruction) du fait que cette personne a été ou est un employé ou un agent (autre qu'gérant, directeur ou fondé de pouvoir) de la Société ou de ses filiales.

La Société aura le pouvoir de souscrire et de maintenir une police d'assurance pour le compte de cette personne qui a été ou est gérant, directeur ou fondé de pouvoir, employé ou agent de la Société ou de ses filiales, ou qui a rendu ou rend des services à la demande de la Société ou de ses filiale comme gérant, directeur ou fondé de pouvoir, associé, membre, employé ou agent d'une autre société, partenariat, joint-venture, trust, comité ou toute autre entreprise, du fait de toute dépense, responsabilité ou perte imposée à cette personne et encourue par elle en cette qualité ou en raison de son statut, que la Société ou les filiales aient ou non le pouvoir de l'indemniser du fait d'une telle dépense ou perte en vertu des dispositions légales applicables.

Toute abrogation, modification, avenant ou adoption d'une disposition en contradiction avec cet article 16, ainsi que dans la mesure où cela serait permis en vertu des dispositions légales en vigueur, toute modification du droit n'entravera les droits ou la protection accordés à toute personne en vertu du présent article 16 tels qu'ils sont ou étaient en vigueur au moment ou antérieurement à de tels abrogation, avenant, adoption ou modification.

Le droit à l'indemnisation conféré en vertu de cet article 16 comporte également, dans la mesure où cela est permis par les dispositions légales en vigueur, le droit d'être remboursé des dépenses (comprenant les honoraires d'avocat) encourues du fait de telles procédures avant même leur issue définitive. Le paiement de tout montant au profit d'un Gérant, directeur, associé, membre, employé ou agent en vertu de cet article 16 subrogera la Société dans les droits que peuvent avoir de tels Gérants, directeurs ou autres fondés de pouvoir, membres, employés ou agents contre toute autre personne ou entité. Les droits conférés en vertu de cet article 16 seront des droits contractuels.

Art. 17. Commissaire aux comptes. Les opérations de la Société peuvent être surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes, associés ou non, et devront obligatoirement l'être dans les cas prévus par la loi.

Le ou les commissaires aux comptes, s'il y en a, seront nommés par décision de l'associé unique ou des associés, selon le cas, qui déterminera leur nombre pour une durée qui ne peut dépasser six (6) ans, et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif par décision de l'associé unique ou des associés.

Art. 18. Assemblée générale des associés. Si la Société comporte un associé unique, celui-ci exerce tous les pouvoirs qui sont dévolus par la Loi à l'assemblée générale des associés. Dans ce cas les articles 194 à 196 ainsi que 199 de la Loi ne sont pas applicables.

Si la Société ne comporte pas plus de vingt-cinq (25) associés, les décisions des associés peuvent être prises par vote écrit sur le texte des résolutions à adopter, lequel sera envoyé par le Conseil de gérance aux associés par lettre recommandée. Dans ce cas les associés ont l'obligation d'émettre leur vote écrit et de l'envoyer à la Société, dans un délai de quinze (15) jours suivant la réception du texte de la résolution proposée.

Dans le cas où il y a plus d'un associé, les associés peuvent se réunir en assemblées générales conformément aux conditions fixées par la Loi sur convocation du Conseil de gérance, du ou des commissaires aux comptes ou d'associés représentant la moitié (1/2) du capital social. La convocation envoyée aux associés en conformité avec la Loi indiquera la

date, l'heure et le lieu de l'assemblée et elle contiendra l'ordre du jour de l'assemblée générale ainsi qu'une indication des affaires qui y seront traitées.

Au cas où tous les associés sont présents ou représentés et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

Tout associé peut prendre part aux assemblées en désignant par écrit, par courrier électronique, par télécopieur ou par courrier un mandataire, lequel peut ne pas être associé.

Le Président présidera toutes les assemblées générales des associés, mais en son absence l'assemblée générale des associés désignera à la majorité des associés présents ou représentés à cette assemblée, un autre président pro tempore.

Les assemblées générales des associés, y compris l'assemblée générale annuelle, peuvent se tenir à l'étranger chaque fois que se produiront des circonstances de force majeure qui seront appréciées souverainement par le Conseil d'gérance.

Art. 19. Pouvoirs de l'assemblée générale. Toute assemblée générale des associés régulièrement constituée représente l'ensemble des associés.

Sous réserve de tous autres pouvoirs réservés au Conseil de gérance en vertu de La loi ou des présents Statuts, elle a les pouvoirs les plus larges pour décider ou ratifier tous actes relatifs aux opérations de la Société.

Art. 20. Assemblée Générale Annuelle. L'assemblée générale annuelle, qui doit se tenir uniquement dans le cas où la Société comporte plus de vingt-cinq (25) associés, se tiendra au siège social de la Société ou à tel autre endroit indiqué dans les avis de convocation.

Art. 21. Procédure - Vote. Toute décision dont l'objet est de modifier les présents Statuts ou dont l'adoption est soumise pour les présents Statuts, ou selon le cas, par la loi aux règles de quorum et de majorité fixée pour la modification des statuts sera prise par une majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital.

Sauf disposition contraire de la loi ou des présents Statuts, toutes les autres décisions seront prises par les associés représentant la moitié (1/2) du capital social.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 22. Procès-verbaux des assemblées générales. Le Secrétaire (s'il y en a un) sera responsable de la conservation des procès-verbaux des assemblées générales.

Les copies ou extraits des procès-verbaux des assemblées des associés à produire en justice ou ailleurs sont signés par le Président et par le Secrétaire (s'il y en a un) ou par deux Gérants.

Art. 23. Année sociale. L'année sociale de la Société commence le premier jour d'avril et finit le dernier jour de mars de l'année suivante.

Art. 24. Approbation des comptes annuels. A la fin de chaque année sociale, les comptes sont arrêtés et le Conseil de gérance dresse un inventaire des biens et des dettes et établit les comptes annuels conformément à la Loi.

Les comptes annuels sont soumis à l'agrément de l'associé unique ou, suivant le cas, des associés.

Tout associé ainsi que son mandataire, peut demander une copie ou prendre au siège social communication de ces documents financiers.

Art. 25. Affectation des bénéfices. Sur les bénéfices nets de la Société il sera prélevé cinq pour cent (5 %) pour la formation d'un fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteindra dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

L'associé unique ou les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets. Elle peut décider de verser la totalité ou une part du solde à un compte de réserve ou de provision, de le reporter à nouveau ou de le distribuer aux associés comme dividendes.

Le Conseil de gérance peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes dans les conditions fixées par la loi. Il déterminera le montant ainsi que la date de paiement de ces acomptes.

Art. 26. Dissolution, liquidation. La Société peut être dissoute par une décision de l'associé unique ou des associés délibérant aux mêmes conditions de quorum et de majorité que celles exigées pour la modification des Statuts, sauf dispositions contraires de la Loi.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (personnes physiques ou morales), nommées par les associés qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Après paiement de toutes les dettes et charges de la Société et de tous les frais de liquidation, l'actif net sera réparti équitablement entre tous les associés au prorata du nombre d'actions qu'ils détiennent.

Art. 27. Loi applicable. Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents Statuts seront réglées conformément à la Loi.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société en raison du présent acte sont estimés à environ mille huit cents Euros (EUR 1.800.-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant connu du notaire instrumentaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: G. Saggi et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 28 mars 2014. LAC/2014/14487. Reçu soixante-quinze euros EUR 75,-

Le Receveur (signée): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 avril 2014.

Référence de publication: 2014050705/568.

(140057805) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2014.

Advent Cartagena (Luxembourg) Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 162.821.

In the year two thousand and fourteen, on the twenty-fifth of March.

Before the undersigned, Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

1. ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND V LIMITED PARTNERSHIP, a partnership organized under the laws of the State of Delaware, with registered office at c/o Advent International Corporation, 75 State Street, 29th Floor, Boston, MA 02109, United States, and registered with the Delaware Division of Corporations under number 4704492,

2. ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND IV LIMITED PARTNERSHIP, a partnership organized under the laws of the State of Delaware, with registered office at c/o Advent International Corporation, 75 State Street, 29th Floor, Boston, MA 02109, United States, and registered with the Delaware Division of Corporations under number 4380979,

3. ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND IV-A LIMITED PARTNERSHIP, a partnership organized under the laws of the State of Delaware, with registered office at c/o Advent International Corporation, 75 State Street, 29th Floor, Boston, MA 02109, United States, and registered with the Delaware Division of Corporations under number 4380975,

4. ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND IV-B LIMITED PARTNERSHIP, a partnership organized under the laws of the State of Delaware, with registered office at c/o Advent International Corporation, 75 State Street, 29th Floor, Boston, MA 02109, United States, and registered with the Delaware Division of Corporations under number 4380970,

5. ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND IV-C LIMITED PARTNERSHIP, a partnership organized under the laws of the State of Delaware, with registered office at c/o Advent International Corporation, 75 State Street, 29th Floor, Boston, MA 02109, United States, and registered with the Delaware Division of Corporations under number 4381017,

6. ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND IV-D LIMITED PARTNERSHIP, a partnership organized under the laws of the State of Delaware, with registered office at c/o Advent International Corporation, 75 State Street, 29th Floor, Boston, MA 02109, United States, and registered with the Delaware Division of Corporations under number 4380980,

7. ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND IV-E LIMITED PARTNERSHIP, a partnership organized under the laws of the State of Delaware, with registered office at c/o Advent International Corporation, 75 State Street, 29th Floor, Boston, MA 02109, United States, and registered with the Delaware Division of Corporations under number 4380986,

8. ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND IV-F LIMITED PARTNERSHIP, a partnership organized under the laws of the State of Delaware, with registered office at c/o Advent International Corporation, 75 State Street, 29th Floor, Boston, MA 02109, United States, and registered with the Delaware Division of Corporations under number 4380993,

9. ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND IV-G LIMITED PARTNERSHIP, a partnership organized under the laws of the State of Delaware, with registered office at c/o Advent International Corporation, 75 State Street, 29th Floor, Boston, MA 02109, United States, and registered with the Delaware Division of Corporations under number 4380997,

10. ADVENT PARTNERS LAPEF IV LIMITED PARTNERSHIP, a partnership organized under the laws of the State of Delaware, with registered office at c/o Advent International Corporation, 75 State Street, 29th Floor, Boston, MA 02109, United States, and registered with the Delaware Division of Corporations under number 4380965,

11. ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND V-A LIMITED PARTNERSHIP, a partnership organized under the laws of the State of Delaware, with registered office at c/o Advent International Corporation, 75 State Street, 29th Floor, Boston, MA 02109, United States, and registered with the Delaware Division of Corporations under number 4806269,

12. ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND V-B LIMITED PARTNERSHIP, a partnership organized under the laws of the State of Delaware, with registered office at c/o Advent International Corporation, 75 State Street, 29th Floor, Boston, MA 02109, United States, and registered with the Delaware Division of Corporations under number 4709640,

13. ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND V-C LIMITED PARTNERSHIP, a partnership organized under the laws of the State of Delaware, with registered office at c/o Advent International Corporation, 75 State Street, 29th Floor, Boston, MA 02109, United States, and registered with the Delaware Division of Corporations under number 4704499,

14. ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND V-D LIMITED PARTNERSHIP, a partnership organized under the laws of the State of Delaware, with registered office at c/o Advent International Corporation, 75 State Street, 29th Floor, Boston, MA 02109, United States, and registered with the Delaware Division of Corporations under number 4704503,

15. ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND V-E LIMITED PARTNERSHIP, a partnership organized under the laws of the State of Delaware, with registered office at c/o Advent International Corporation, 75 State Street, 29th Floor, Boston, MA 02109, United States, and registered with the Delaware Division of Corporations under number 4704508,

16. ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND V-F LIMITED PARTNERSHIP, a partnership organized under the laws of the State of Delaware, with registered office at c/o Advent International Corporation, 75 State Street, 29th Floor, Boston, MA 02109, United States, and registered with the Delaware Division of Corporations under number 4704511,

17. ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND V-G LIMITED PARTNERSHIP, a partnership organized under the laws of the State of Delaware, with registered office at c/o Advent International Corporation, 75 State Street, 29th Floor, Boston, MA 02109, United States, and registered with the Delaware Division of Corporations under number 4792803,

18. ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND V-H LIMITED PARTNERSHIP, a partnership organized under the laws of the State of Delaware, with registered office at c/o Advent International Corporation, 75 State Street, 29th Floor, Boston, MA 02109, United States, and registered with the Delaware Division of Corporations under number 4802013,

19. ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND V-I LIMITED PARTNERSHIP, a partnership organized under the laws of the State of Delaware, with registered office at c/o Advent International Corporation, 75 State Street, 29th Floor, Boston, MA 02109, United States, and registered with the Delaware Division of Corporations under number 4736578, and

20. ADVENT PARTNERS LAPEF V LIMITED PARTNERSHIP, a partnership organized under the laws of the State of Delaware, with registered office at c/o Advent International Corporation, 75 State Street, 29th Floor, Boston, MA 02109, United States, and registered with the Delaware Division of Corporations under number 4826296,

all the above shareholders here represented by Mrs Caroline SCULTEUR, maître en droit, with professional address in Luxembourg, by virtue of proxies given in Boston on 21st March 2014.

The said proxies, signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties are the shareholders of "Advent Cartagena (Luxembourg) Holding S.à r.l." (hereinafter the "Company"), a société à responsabilité limitée, governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-4, rue Beck L-1222 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 162.821, incorporated pursuant to a notarial deed received by the undersigned notary dated 25 July 2011, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations (the "Mémorial C") dated 7 October 2011 (number 2403, page 115332). The articles of association have been amended for

the last time pursuant to a deed of the undersigned notary dated 3 November 2011, published in the Mémorial C dated 10 January 2012 (number 76, page 3629).

The appearing parties representing the whole corporate capital require the notary to act the following resolutions:

First resolution

The shareholders decide to increase the Company's share capital by an amount of six hundred and seventy-six thousand US Dollars (USD 676,000.00), so as to raise it from its present amount of one million eight hundred thousand US Dollars (USD 1,800,000.00) up to two million four hundred and seventy-six thousand US Dollars (USD 2,476,000.00), by the issue of six hundred and seventy-six thousand (676,000) new shares (collectively referred as the "New Shares"), each having a par value of one US Dollar (USD 1.00) divided into (i) sixty-seven thousand and six hundred (67,600) Class A Shares, (ii) sixty-seven thousand and six hundred (67,600) Class B Shares, (iii) sixty-seven thousand and six hundred (67,600) Class C Shares, (iv) sixty-seven thousand and six hundred (67,600) Class D Shares, (v) sixty-seven thousand and six hundred (67,600) Class E Shares, (vi) sixty-seven thousand and six hundred (67,600) Class F Shares, (vii) sixty-seven thousand and six hundred (67,600) Class G Shares, (viii) sixty-seven thousand and six hundred (67,600) Class H Shares, (ix) sixty-seven thousand and six hundred (67,600) Class I Shares and (x) sixty-seven thousand and six hundred (67,600) Class J Shares, each such New Shares having the same rights and obligations as set out in the Company's articles of incorporation as amended by the below resolution are paid up by a contribution in cash and entirely allocated to the share capital of the Company.

Subscription - Payment

The New Shares are respectively subscribed as follows:

1. Seventy thousand and thirty (70,030) New Shares divided into (i) seven thousand and three (7,003) Class A Shares, (ii) seven thousand and three (7,003) Class B Shares, (iii) seven thousand and three (7,003) Class C Shares, (iv) seven thousand and three (7,003) Class D Shares, (v) seven thousand and three (7,003) Class E Shares, (vi) seven thousand and three (7,003) Class F Shares, (vii) seven thousand and three (7,003) Class G Shares, (viii) seven thousand and three (7,003) Class H Shares, (ix) seven thousand and three (7,003) Class I Shares and (x) seven thousand and three (7,003) Class J Shares, each such New Shares having the same rights and obligations as set out in the Company's articles of incorporation as amended by the below resolution, are subscribed by "ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND V LIMITED PARTNERSHIP", prenamed, paid up by a contribution in cash, for a total amount of seventy thousand and thirty US Dollars (USD 70,030.00);

2. Fifty-four thousand one hundred and fifty (54,150) New Shares divided into (i) five thousand four hundred and fifteen (5,415) Class A Shares, (ii) five thousand four hundred and fifteen (5,415) Class B Shares, (iii) five thousand four hundred and fifteen (5,415) Class C Shares, (iv) five thousand four hundred and fifteen (5,415) Class D Shares, (v) five thousand four hundred and fifteen (5,415) Class E Shares, (vi) five thousand four hundred and fifteen (5,415) Class F Shares, (vii) five thousand four hundred and fifteen (5,415) Class G Shares, (viii) five thousand four hundred and fifteen (5,415) Class H Shares, (ix) five thousand four hundred and fifteen (5,415) Class I Shares and (x) five thousand four hundred and fifteen (5,415) Class J Shares, each such New Shares having the same rights and obligations as set out in the Company's articles of incorporation as amended by the below resolution, are subscribed by "ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND IV LIMITED PARTNERSHIP", prenamed, paid up by a contribution in cash, for a total amount of fifty-four thousand one hundred and fifty US Dollars (USD 54,150.00);

3. Sixteen thousand five hundred and sixty (16,560) New Shares divided into (i) one thousand six hundred and fifty-six (1,656) Class A Shares, (ii) one thousand six hundred and fifty-six (1,656) Class B Shares, (iii) one thousand six hundred and fifty-six (1,656) Class C Shares, (iv) one thousand six hundred and fifty-six (1,656) Class D Shares, (v) one thousand six hundred and fifty-six (1,656) Class E Shares, (vi) one thousand six hundred and fifty-six (1,656) Class F Shares, (vii) one thousand six hundred and fifty-six (1,656) Class G Shares, (viii) one thousand six hundred and fifty-six (1,656) Class H Shares, (ix) one thousand six hundred and fifty-six (1,656) Class I Shares and (x) one thousand six hundred and fifty-six (1,656) Class J Shares, each such New Shares having the same rights and obligations as set out in the Company's articles of incorporation as amended by the below resolution, are subscribed by "ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND IVA LIMITED PARTNERSHIP", prenamed, paid up by a contribution in cash, for a total amount of sixteen thousand five hundred and sixty US Dollars (USD 16,560.00);

4. Six thousand and twenty (6,020) New Shares divided into (i) six hundred and two (602) Class A Shares, (ii) six hundred and two (602) Class B Shares, (iii) six hundred and two (602) Class C Shares, (iv) six hundred and two (602) Class D Shares, (v) six hundred and two (602) Class E Shares, (vi) six hundred and two (602) Class F Shares, (vii) six hundred and two (602) Class G Shares, (viii) six hundred and two (602) Class H Shares, (ix) six hundred and two (602) Class I Shares and (x) six hundred and two (602) Class J Shares, each such New Shares having the same rights and obligations as set out in the Company's articles of incorporation as amended by the below resolution, are subscribed by "ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND IV-B LIMITED PARTNERSHIP", prenamed, paid up by a contribution in cash, for a total amount of six thousand and twenty US Dollars (USD 6,020.00);

5. Six thousand and eighty (6,080) New Shares divided into (i) six hundred and eight (608) Class A Shares, (ii) six hundred and eight (608) Class B Shares, (iii) six hundred and eight (608) Class C Shares, (iv) six hundred and eight (608) Class D Shares, (v) six hundred and eight (608) Class E Shares, (vi) six hundred and eight (608) Class F Shares, (vii) six

hundred and eight (608) Class G Shares, (viii) six hundred and eight (608) Class H Shares, (ix) six hundred and eight (608) Class I Shares and (x) six hundred and eight (608) Class J Shares, each such New Shares having the same rights and obligations as set out in the Company's articles of incorporation as amended by the below resolution, are subscribed by "ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND IV-C LIMITED PARTNERSHIP", prenamed, paid up by a contribution in cash, for a total amount of six thousand and eighty US Dollars (USD 6,080.00);

6. Fifty-three thousand (53,000) New Shares divided into (i) five thousand and three hundred (5,300) Class A Shares, (ii) five thousand and three hundred (5,300) Class B Shares, (iii) five thousand and three hundred (5,300) Class C Shares, (iv) five thousand and three hundred (5,300) Class D Shares, (v) five thousand and three hundred (5,300) Class E Shares, (vi) five thousand and three hundred (5,300) Class F Shares, (vii) five thousand and three hundred (5,300) Class G Shares, (viii) five thousand and three hundred (5,300) Class H Shares, (ix) five thousand and three hundred (5,300) Class I Shares and (x) five thousand and three hundred (5,300) Class J Shares, each such New Shares having the same rights and obligations as set out in the Company's articles of incorporation as amended by the below resolution, are subscribed by "ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND IV-D LIMITED PARTNERSHIP", prenamed, paid up by a contribution in cash, for a total amount of fifty-three thousand US Dollars (USD 53,000.00);

7. Fifty-five thousand nine hundred and seventy (55,970) New Shares divided into (i) five thousand five hundred and ninety-seven (5,597) Class A Shares, (ii) five thousand five hundred and ninety-seven (5,597) Class B Shares, (iii) five thousand five hundred and ninety-seven (5,597) Class C Shares, (iv) five thousand five hundred and ninety-seven (5,597) Class D Shares, (v) five thousand five hundred and ninety-seven (5,597) Class E Shares, (vi) five thousand five hundred and ninety-seven (5,597) Class F Shares, (vii) five thousand five hundred and ninety-seven (5,597) Class G Shares, (viii) five thousand five hundred and ninety-seven (5,597) Class H Shares, (ix) five thousand five hundred and ninety-seven (5,597) Class I Shares and (x) five thousand five hundred and ninety-seven (5,597) Class J Shares, each such New Shares having the same rights and obligations as set out in the Company's articles of incorporation as amended by the below resolution, are subscribed by "ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND IV-E LIMITED PARTNERSHIP", prenamed, paid up by a contribution in cash, for a total amount of fifty-five thousand nine hundred and seventy US Dollars (USD 55,970.00);

8. Fifty-three thousand (53,000) New Shares divided into (i) five thousand and three hundred (5,300) Class A Shares, (ii) five thousand and three hundred (5,300) Class B Shares, (iii) five thousand and three hundred (5,300) Class C Shares, (iv) five thousand and three hundred (5,300) Class D Shares, (v) five thousand and three hundred (5,300) Class E Shares, (vi) five thousand and three hundred (5,300) Class F Shares, (vii) five thousand and three hundred (5,300) Class G Shares, (viii) five thousand and three hundred (5,300) Class H Shares, (ix) five thousand and three hundred (5,300) Class I Shares and (x) five thousand and three hundred (5,300) Class J Shares, each such New Shares having the same rights and obligations as set out in the Company's articles of incorporation as amended by the below resolution, are subscribed by "ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND IV-F LIMITED PARTNERSHIP", prenamed, paid up by a contribution in cash, for a total amount of fifty-three thousand US Dollars (USD 53,000.00);

9. Forty-three thousand and sixty (43,060) New Shares divided into (i) four thousand three hundred and six (4,306) Class A Shares, (ii) four thousand three hundred and six (4,306) Class B Shares, (iii) four thousand three hundred and six (4,306) Class C Shares, (iv) four thousand three hundred and six (4,306) Class D Shares, (v) four thousand three hundred and six (4,306) Class E Shares, (vi) four thousand three hundred and six (4,306) Class F Shares, (vii) four thousand three hundred and six (4,306) Class G Shares, (viii) four thousand three hundred and six (4,306) Class H Shares, (ix) four thousand three hundred and six (4,306) Class I Shares and (x) four thousand three hundred and six (4,306) Class J Shares, each such New Shares having the same rights and obligations as set out in the Company's articles of incorporation as amended by the below resolution, are subscribed by "ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND IV-G LIMITED PARTNERSHIP", prenamed, paid up by a contribution in cash, for a total amount of forty-three thousand and sixty US Dollars (USD 43,060.00);

10. Nine thousand six hundred and seventy (9,670) New Shares divided into (i) nine hundred and sixty-seven (967) Class A Shares, (ii) nine hundred and sixty-seven (967) Class B Shares, (iii) nine hundred and sixty-seven (967) Class C Shares, (iv) nine hundred and sixty-seven (967) Class D Shares, (v) nine hundred and sixty-seven (967) Class E Shares, (vi) nine hundred and sixty-seven (967) Class F Shares, (vii) nine hundred and sixty-seven (967) Class G Shares, (viii) nine hundred and sixty-seven (967) Class H Shares, (ix) nine hundred and sixty-seven (967) Class I Shares and (x) nine hundred and sixty-seven (967) Class J Shares, each such New Shares having the same rights and obligations as set out in the Company's articles of incorporation as amended by the below resolution, are subscribed by "ADVENT PARTNERS LAPEF IV LIMITED PARTNERSHIP", prenamed, paid up by a contribution in cash, for a total amount of nine thousand six hundred and seventy US Dollars (USD 9,670.00);

11. Thirty-three thousand six hundred and sixty (33,660) New Shares divided into (i) three thousand three hundred and sixty-six (3,366) Class A Shares, (ii) three thousand three hundred and sixty-six (3,366) Class B Shares, (iii) three thousand three hundred and sixty-six (3,366) Class C Shares, (iv) three thousand three hundred and sixty-six (3,366) Class D Shares, (v) three thousand three hundred and sixty-six (3,366) Class E Shares, (vi) three thousand three hundred and sixty-six (3,366) Class F Shares, (vii) three thousand three hundred and sixty-six (3,366) Class G Shares, (viii) three thousand three hundred and sixty-six (3,366) Class H Shares, (ix) three thousand three hundred and sixty-six (3,366) Class I Shares and (x) three thousand three hundred and sixty-six (3,366) Class J Shares, each such New Shares having the same rights and obligations as set out in the Company's articles of incorporation as amended by the below resolution,

are subscribed by “ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND V-A LIMITED PARTNERSHIP”, prenamed, paid up by a contribution in cash, for a total amount of thirty-three thousand six hundred and sixty US Dollars (USD 33,660.00);

12. Sixteen thousand and nine hundred (16,900) New Shares divided into (i) one thousand six hundred and ninety (1,690) Class A Shares, (ii) one thousand six hundred and ninety (1,690) Class B Shares, (iii) one thousand six hundred and ninety (1,690) Class C Shares, (iv) one thousand six hundred and ninety (1,690) Class D Shares, (v) one thousand six hundred and ninety (1,690) Class E Shares, (vi) one thousand six hundred and ninety (1,690) Class F Shares, (vii) one thousand six hundred and ninety (1,690) Class G Shares, (viii) one thousand six hundred and ninety (1,690) Class H Shares, (ix) one thousand six hundred and ninety (1,690) Class I Shares and (x) one thousand six hundred and ninety (1,690) Class J Shares, each such New Shares having the same rights and obligations as set out in the Company’s articles of incorporation as amended by the below resolution, are subscribed by “ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND V-B LIMITED PARTNERSHIP”, prenamed, paid up by a contribution in cash, for a total amount of sixteen thousand and nine hundred US Dollars (USD 16,900.00);

13. Three thousand eight hundred and fifty (3,850) New Shares divided into (i) three hundred and eighty-five (385) Class A Shares, (ii) three hundred and eighty-five (385) Class B Shares, (iii) three hundred and eighty-five (385) Class C Shares, (iv) three hundred and eighty-five (385) Class D Shares, (v) three hundred and eighty-five (385) Class E Shares, (vi) three hundred and eighty-five (385) Class F Shares, (vii) three hundred and eighty-five (385) Class G Shares, (viii) three hundred and eighty-five (385) Class H Shares, (ix) three hundred and eighty-five (385) Class I Shares and (x) three hundred and eighty-five (385) Class J Shares, each such New Shares having the same rights and obligations as set out in the Company’s articles of incorporation as amended by the below resolution, are subscribed by “ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND V-C LIMITED PARTNERSHIP”, prenamed, paid up by a contribution in cash, for a total amount of three thousand eight hundred and fifty US Dollars (USD 3,850.00);

14. Sixty thousand five hundred and seventy (60,570) New Shares divided into (i) six thousand and fifty-seven (6,057) Class A Shares, (ii) six thousand and fifty-seven (6,057) Class B Shares, (iii) six thousand and fifty-seven (6,057) Class C Shares, (iv) six thousand and fifty-seven (6,057) Class D Shares, (v) six thousand and fifty-seven (6,057) Class E Shares, (vi) six thousand and fifty-seven (6,057) Class F Shares, (vii) six thousand and fifty-seven (6,057) Class G Shares, (viii) six thousand and fifty-seven (6,057) Class H Shares, (ix) six thousand and fifty-seven (6,057) Class I Shares and (x) six thousand and fifty-seven (6,057) Class J Shares, each such New Shares having the same rights and obligations as set out in the Company’s articles of incorporation as amended by the below resolution, are subscribed by “ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND V-D LIMITED PARTNERSHIP”, prenamed, paid up by a contribution in cash, for a total amount of sixty thousand five hundred and seventy US Dollars (USD 60,570.00);

15. Thirty-nine thousand five hundred and fifty (39,550) New Shares divided into (i) three thousand nine hundred and fifty-five (3,955) Class A Shares, (ii) three thousand nine hundred and fifty-five (3,955) Class B Shares, (iii) three thousand nine hundred and fifty-five (3,955) Class C Shares, (iv) three thousand nine hundred and fifty-five (3,955) Class D Shares, (v) three thousand nine hundred and fifty-five (3,955) Class E Shares, (vi) three thousand nine hundred and fifty-five (3,955) Class F Shares, (vii) three thousand nine hundred and fifty-five (3,955) Class G Shares, (viii) three thousand nine hundred and fifty-five (3,955) Class H Shares, (ix) three thousand nine hundred and fifty-five (3,955) Class I Shares and (x) three thousand nine hundred and fifty-five (3,955) Class J Shares, each such New Shares having the same rights and obligations as set out in the Company’s articles of incorporation as amended by the below resolution, are subscribed by “ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND V-E LIMITED PARTNERSHIP”, prenamed, paid up by a contribution in cash, for a total amount of thirty-nine thousand five hundred and fifty US Dollars (USD 39,550.00);

16. Sixty-two thousand nine hundred and forty (62,940) New Shares divided into (i) six thousand two hundred and ninety-four (6,294) Class A Shares, (ii) six thousand two hundred and ninety-four (6,294) Class B Shares, (iii) six thousand two hundred and ninety-four (6,294) Class C Shares, (iv) six thousand two hundred and ninety-four (6,294) Class D Shares, (v) six thousand two hundred and ninety-four (6,294) Class E Shares, (vi) six thousand two hundred and ninety-four (6,294) Class F Shares, (vii) six thousand two hundred and ninety-four (6,294) Class G Shares, (viii) six thousand two hundred and ninety-four (6,294) Class H Shares, (ix) six thousand two hundred and ninety-four (6,294) Class I Shares and (x) six thousand two hundred and ninety-four (6,294) Class J Shares, each such New Shares having the same rights and obligations as set out in the Company’s articles of incorporation as amended by the below resolution, are subscribed by “ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND V-F LIMITED PARTNERSHIP”, prenamed, paid up by a contribution in cash, for a total amount of sixty-two thousand nine hundred and forty US Dollars (USD 62,940.00);

17. Twenty-two thousand five hundred and ten (22,510) New Shares divided into (i) two thousand two hundred and fifty-one (2,251) Class A Shares, (ii) two thousand two hundred and fifty-one (2,251) Class B Shares, (iii) two thousand two hundred and fifty-one (2,251) Class C Shares, (iv) two thousand two hundred and fifty-one (2,251) Class D Shares, (v) two thousand two hundred and fifty-one (2,251) Class E Shares, (vi) two thousand two hundred and fifty-one (2,251) Class F Shares, (vii) two thousand two hundred and fifty-one (2,251) Class G Shares, (viii) two thousand two hundred and fifty-one (2,251) Class H Shares, (ix) two thousand two hundred and fifty-one (2,251) Class I Shares and (x) two thousand two hundred and fifty-one (2,251) Class J Shares, each such New Shares having the same rights and obligations as set out in the Company’s articles of incorporation as amended by the below resolution, are subscribed by “ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND V-G LIMITED PARTNERSHIP”, prenamed, paid up by a contribution in cash, for a total amount of twenty-two thousand five hundred and ten US Dollars (USD 22,510.00);

18. Fifty-three thousand eight hundred and eighty (53,880) New Shares divided into (i) five thousand three hundred and eighty-eight (5,388) Class A Shares, (ii) five thousand three hundred and eighty-eight (5,388) Class B Shares, (iii) five thousand three hundred and eighty-eight (5,388) Class C Shares, (iv) five thousand three hundred and eighty-eight (5,388) Class D Shares, (v) five thousand three hundred and eighty-eight (5,388) Class E Shares, (vi) five thousand three hundred and eighty-eight (5,388) Class F Shares, (vii) five thousand three hundred and eighty-eight (5,388) Class G Shares, (viii) five thousand three hundred and eighty-eight (5,388) Class H Shares, (ix) five thousand three hundred and eighty-eight (5,388) Class I Shares and (x) five thousand three hundred and eighty-eight (5,388) Class J Shares, each such New Shares having the same rights and obligations as set out in the Company's articles of incorporation as amended by the below resolution, are subscribed by "ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND V-H LIMITED PARTNERSHIP", prenamed, paid up by a contribution in cash, for a total amount of fifty-three thousand eight hundred and eighty US Dollars (USD 53,880.00);

19. Five thousand six hundred and eighty (5,680) New Shares divided into (i) five hundred and sixty-eight (568) Class A Shares, (ii) five hundred and sixty-eight (568) Class B Shares, (iii) five hundred and sixty-eight (568) Class C Shares, (iv) five hundred and sixty-eight (568) Class D Shares, (v) five hundred and sixty-eight (568) Class E Shares, (vi) five hundred and sixty-eight (568) Class F Shares, (vii) five hundred and sixty-eight (568) Class G Shares, (viii) five hundred and sixty-eight (568) Class H Shares, (ix) five hundred and sixty-eight (568) Class I Shares and (x) five hundred and sixty-eight (568) Class J Shares, each such New Shares having the same rights and obligations as set out in the Company's articles of incorporation as amended by the below resolution, are subscribed by "ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND V-I LIMITED PARTNERSHIP", prenamed, paid up by a contribution in cash, for a total amount of five thousand six hundred and eighty US Dollars (USD 5,680.00); and

20. Eight thousand nine hundred and twenty (8,920) New Shares divided into (i) eight hundred and ninety-two (892) Class A Shares, (ii) eight hundred and ninety-two (892) Class B Shares, (iii) eight hundred and ninety-two (892) Class C Shares, (iv) eight hundred and ninety-two (892) Class D Shares, (v) eight hundred and ninety-two (892) Class E Shares, (vi) eight hundred and ninety-two (892) Class F Shares, (vii) eight hundred and ninety-two (892) Class G Shares, (viii) eight hundred and ninety-two (892) Class H Shares, (ix) eight hundred and ninety-two (892) Class I Shares and (x) eight hundred and ninety-two (892) Class J Shares, each such New Shares having the same rights and obligations as set out in the Company's articles of incorporation as amended by the below resolution, are subscribed by "ADVENT PARTNERS LAPEF V LIMITED PARTNERSHIP", prenamed, paid up by a contribution in cash, for a total amount of eight thousand nine hundred and twenty US Dollars (USD 8,920.00).

The total contribution amount of six hundred and seventy-six thousand US Dollars (USD 676,000.00) is entirely allocated to the share capital of the Company.

The proof of the existence and of the value of the contribution has been produced to the undersigned notary.

Second resolution

The shareholder decides to amend article 5.1 of the Company's articles of incorporation, which shall be read as follows:

" **5.1.** The Company's share capital is set at two million four hundred and seventy-six thousand US Dollars (USD 2,476,000.00) represented by two million four hundred and seventy-six thousand (2,476,000) shares of one US Dollar (USD 1.00) each, divided into (i) two hundred forty-seven thousand and six hundred (247,600) shares of class A (the "Class A Shares"); (ii) two hundred forty-seven thousand and six hundred (247,600) shares of class B (the "Class B Shares"), (iii) two hundred forty-seven thousand and six hundred (247,600) shares of class C (the "Class C Shares"), (iv) two hundred forty-seven thousand and six hundred (247,600) shares of class D (the "Class D Shares"), (v) two hundred forty-seven thousand and six hundred (247,600) shares of class E (the "Class E Shares"), (vi) two hundred forty-seven thousand and six hundred (247,600) shares of class F (the "Class F Shares"), (vii) two hundred forty-seven thousand and six hundred (247,600) shares of class G (the "Class G Shares"), (viii) two hundred forty-seven thousand and six hundred (247,600) shares of class H (the "Class H Shares"), (ix) two hundred forty-seven thousand and six hundred (247,600) shares of class I (the "Class I Shares") and (x) two hundred forty-seven thousand and six hundred (247,600) shares of class J (the "Class J Shares" and all together referred to as the "Shares"), each having such rights and obligations as set out in these Articles. In these Articles, "Shareholders" means the holders at the relevant time of the Shares and "Shareholder" shall be construed accordingly."

Costs and Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to two thousand five hundred Euro.

Whereof, the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède

L'an deux mille quatorze, le vingt-cinq mars.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire résidant à Sanem, Grand-duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1. ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND V LIMITED PARTNERSHIP, un partnership régi selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social au c/o Advent International Corporation, 75 State Street, 29th Floor, Boston, MA 02109, Etats-Unis d'Amérique et immatriculé auprès de la Division of Corporations du Delaware sous le numéro 4704492,

2. ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND IV LIMITED PARTNERSHIP, un partnership régi selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social au c/o Advent International Corporation, 75 State Street, 29th Floor, Boston, MA 02109, Etats-Unis d'Amérique et immatriculé auprès de la Division of Corporations du Delaware sous le numéro 4380979,

3. ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND IV-A LIMITED PARTNERSHIP, un partnership régi selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social au c/o Advent International Corporation, 75 State Street, 29th Floor, Boston, MA 02109, Etats-Unis d'Amérique et immatriculé auprès de la Division of Corporations du Delaware sous le numéro 4380975,

4. ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND IV-B LIMITED PARTNERSHIP, un partnership régi selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social au c/o Advent International Corporation, 75 State Street, 29th Floor, Boston, MA 02109, Etats-Unis d'Amérique et immatriculé auprès de la Division of Corporations du Delaware sous le numéro 4380970,

5. ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND IV-C LIMITED PARTNERSHIP, un partnership régi selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social au c/o Advent International Corporation, 75 State Street, 29th Floor, Boston, MA 02109, Etats-Unis d'Amérique et immatriculé auprès de la Division of Corporations du Delaware sous le numéro 4381017,

6. ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND IV-D LIMITED PARTNERSHIP, un partnership régi selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social au c/o Advent International Corporation, 75 State Street, 29th Floor, Boston, MA 02109, Etats-Unis d'Amérique et immatriculé auprès de la Division of Corporations du Delaware sous le numéro 4380980,

7. ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND IV-E LIMITED PARTNERSHIP, un partnership régi selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social au c/o Advent International Corporation, 75 State Street, 29th Floor, Boston, MA 02109, Etats-Unis d'Amérique et immatriculé auprès de la Division of Corporations du Delaware sous le numéro 4380986,

8. ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND IV-F LIMITED PARTNERSHIP, un partnership régi selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social au c/o Advent International Corporation, 75 State Street, 29th Floor, Boston, MA 02109, Etats-Unis d'Amérique et immatriculé auprès de la Division of Corporations du Delaware sous le numéro 4380993,

9. ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND IV-G LIMITED PARTNERSHIP, un partnership régi selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social au c/o Advent International Corporation, 75 State Street, 29th Floor, Boston, MA 02109, Etats-Unis d'Amérique et immatriculé auprès de la Division of Corporations du Delaware sous le numéro 4380997,

10. ADVENT PARTNERS LAPEF IV LIMITED PARTNERSHIP, un partnership régi selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social au c/o Advent International Corporation, 75 State Street, 29th Floor, Boston, MA 02109, Etats-Unis d'Amérique et immatriculé auprès de la Division of Corporations du Delaware sous le numéro 4380965,

11. ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND V-A LIMITED PARTNERSHIP, un partnership régi selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social au c/o Advent International Corporation, 75 State Street, 29th Floor, Boston, MA 02109, Etats-Unis d'Amérique et immatriculé auprès de la Division of Corporations du Delaware sous le numéro 4806269,

12. ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND V-B LIMITED PARTNERSHIP, un partnership régi selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social au c/o Advent International Corporation, 75 State Street, 29th Floor, Boston, MA 02109, Etats-Unis d'Amérique et immatriculé auprès de la Division of Corporations du Delaware sous le numéro 4709640,

13. ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND V-C LIMITED PARTNERSHIP, un partnership régi selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social au c/o Advent International Corporation, 75 State Street, 29th Floor, Boston, MA 02109, Etats-Unis d'Amérique et immatriculé auprès de la Division of Corporations du Delaware sous le numéro 4704499,

14. ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND V-D LIMITED PARTNERSHIP, un partnership régi selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social au c/o Advent International Corporation, 75 State Street, 29th Floor, Boston, MA 02109, Etats-Unis d'Amérique et immatriculé auprès de la Division of Corporations du Delaware sous le numéro 4704503,

15. ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND V-E LIMITED PARTNERSHIP, un partnership régi selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social au c/o Advent International Corporation, 75 State Street, 29th Floor, Boston, MA 02109, Etats-Unis d'Amérique et immatriculé auprès de la Division of Corporations du Delaware sous le numéro 4704508,

16. ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND V-F LIMITED PARTNERSHIP, un partnership régi selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social au c/o Advent International Corporation, 75 State Street, 29th Floor, Boston, MA 02109, Etats-Unis d'Amérique et immatriculé auprès de la Division of Corporations du Delaware sous le numéro 4704511,

17. ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND V-G LIMITED PARTNERSHIP, un partnership régi selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social au c/o Advent International Corporation, 75 State Street, 29th Floor, Boston, MA 02109, Etats-Unis d'Amérique et immatriculé auprès de la Division of Corporations du Delaware sous le numéro 4792803,

18. ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND V-H LIMITED PARTNERSHIP, un partnership régi selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social au c/o Advent International Corporation, 75 State Street, 29th Floor, Boston, MA 02109, Etats-Unis d'Amérique et immatriculé auprès de la Division of Corporations du Delaware sous le numéro 4802013,

19. ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND V-I LIMITED PARTNERSHIP, un partnership régi selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social au c/o Advent International Corporation, 75 State Street, 29th Floor, Boston, MA 02109, Etats-Unis d'Amérique et immatriculé auprès de la Division of Corporations du Delaware sous le numéro 4736578, et

20. ADVENT PARTNERS LAPEF V LIMITED PARTNERSHIP, un partnership régi selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social au c/o Advent International Corporation, 75 State Street, 29th Floor, Boston, MA 02109, Etats-Unis d'Amérique et immatriculé auprès de la Division of Corporations du Delaware sous le numéro 4826296,

tous ici représentés par Madame Caroline SCULTEUR, maître en droit, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu de procurations sous seing privé donnée à Boston en date du 21 mars 2014.

Les procurations signées ne varient par la mandataire des parties comparantes et par le notaire soussigné resteront annexées au présent acte, pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquelles parties comparantes sont les associés d'«Advent Cartagena (Luxembourg) Holding S.à r.l.» (ci-après la «Société»), une société à responsabilité limitée régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 162.821, constituée suivant un acte du notaire soussigné en date du 25 juillet 2011, dont les statuts ont été publiés au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations (le «Mémorial C») du 7 octobre 2011 (numéro 2403, page 115332). Les statuts ayant été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 3 novembre 2011, publié au Mémorial C du 10 janvier 2012 (numéro 76, page 3629).

Lesquelles parties comparantes, représentant l'intégralité du capital social, ont requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident d'augmenter le capital social de la Société par un montant de six cent soixante-seize mille Dollars US (USD 676.000,00) de façon à l'accroître de son montant actuel d'un million huit cent mille Dollars US (USD 1.800.000,00) à deux millions quatre cent soixante-seize mille Dollars US (USD 2.476.000,00), par l'émission de six cent soixante-seize mille (676.000) nouvelles parts sociales (collectivement désignées comme les «Nouvelles Parts Sociales»), chacune ayant une valeur nominale d'un Dollar US (USD 1,00), réparties en (i) soixante-sept mille six cent (67.600) Parts Sociales de Catégorie A, (ii) soixante-sept mille six cent (67.600) Parts Sociales de Catégorie B, (iii) soixante-sept mille six cent (67.600) Parts Sociales de Catégorie C, (iv) soixante-sept mille six cent (67.600) Parts Sociales de Catégorie D, (v) soixante-sept mille six cent (67.600) Parts Sociales de Catégorie E, (vi) soixante-sept mille six cent (67.600) Parts Sociales de Catégorie F, (vii) soixante-sept mille six cent (67.600) Parts Sociales de Catégorie G, (viii) soixante-sept mille six cent (67.600) Parts Sociales de Catégorie H, (ix) soixante-sept mille six cent (67.600) Parts Sociales de Catégorie I et (x) soixante-sept mille six cent (67.600) Parts Sociales de Catégorie J, et ayant les mêmes droits et obligations tels qu'indiqués dans les statuts de la Société tels que modifiés par la résolution ci-dessous, payées par un apport en numéraire.

Souscription

Les Nouvelles Parts Sociales sont respectivement souscrites comme suit:

1. Soixante-dix mille trente (70.030) Nouvelles Parts Sociales, divisées en (i) sept mille et trois (7.003) Parts Sociales de Catégorie A, (ii) sept mille et trois (7.003) Parts Sociales de Catégorie B, (iii) sept mille et trois (7.003) Parts Sociales

de Catégorie C, (iv) sept mille et trois (7.003) Parts Sociales de Catégorie D, (v) sept mille et trois (7.003) Parts Sociales de Catégorie E, (vi) sept mille et trois (7.003) Parts Sociales de Catégorie F, (vii) sept mille et trois (7.003) Parts Sociales de Catégorie G, (viii) sept mille et trois (7.003) Parts Sociales de Catégorie H, (ix) sept mille et trois (7.003) Parts Sociales de Catégorie I et (x) sept mille et trois (7.003) Parts Sociales de Catégorie J, chacune de ces Nouvelles Parts Sociales, ayant les mêmes droits et obligations tels qu'indiqués dans les statuts de la Société tels que modifiés par la résolution ci-dessous, sont souscrites par ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND V LIMITED PARTNERSHIP, ci-nommé et payées par un apport en numéraire, pour un montant de soixante-dix mille trente Dollars US (USD 70.030,00);

2. Cinquante-quatre mille cent cinquante (54.150) Nouvelles Parts Sociales, divisées en (i) cinq mille quatre cent quinze (5.415) Parts Sociales de Catégorie A, (ii) cinq mille quatre cent quinze (5.415) Parts Sociales de Catégorie B, (iii) cinq mille quatre cent quinze (5.415) Parts Sociales de Catégorie C, (iv) cinq mille quatre cent quinze (5.415) Parts Sociales de Catégorie D, (v) cinq mille quatre cent quinze (5.415) Parts Sociales de Catégorie E, (vi) cinq mille quatre cent quinze (5.415) Parts Sociales de Catégorie F, (vii) cinq mille quatre cent quinze (5.415) Parts Sociales de Catégorie G, (viii) cinq mille quatre cent quinze (5.415) Parts Sociales de Catégorie H, (ix) cinq mille quatre cent quinze (5.415) Parts Sociales de Catégorie I et (x) cinq mille quatre cent quinze (5.415) Parts Sociales de Catégorie J, chacune de ces Nouvelles Parts Sociales, ayant les mêmes droits et obligations tels qu'indiqués dans les statuts de la Société tels que modifiés par la résolution ci-dessous, sont souscrites par ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND IV LIMITED PARTNERSHIP, ci-nommé et payées par un apport en numéraire, pour un montant de cinquante-quatre mille cent cinquante Dollars US (USD 54.150,00);

3. Seize mille cinq cent soixante (16.560) Nouvelles Parts Sociales, divisées en (i) mille six cent cinquante-six (1.656) Parts Sociales de Catégorie A, (ii) mille six cent cinquante-six (1.656) Parts Sociales de Catégorie B, (iii) mille six cent cinquante-six (1.656) Parts Sociales de Catégorie C, (iv) mille six cent cinquante-six (1.656) Parts Sociales de Catégorie D, (v) mille six cent cinquante-six (1.656) Parts Sociales de Catégorie E, (vi) mille six cent cinquante-six (1.656) Parts Sociales de Catégorie F, (vii) mille six cent cinquante-six (1.656) Parts Sociales de Catégorie G, (viii) mille six cent cinquante-six (1.656) Parts Sociales de Catégorie H, (ix) mille six cent cinquante-six (1.656) Parts Sociales de Catégorie I et (x) mille six cent cinquante-six (1.656) Parts Sociales de Catégorie J, chacune de ces Nouvelles Parts Sociales, ayant les mêmes droits et obligations tels qu'indiqués dans les statuts de la Société tels que modifiés par la résolution ci-dessous, sont souscrites par ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND IV-A LIMITED PARTNERSHIP, ci-nommé et payées par un apport en numéraire, pour un montant de seize mille cinq cent soixante Dollars US (USD 16.560,00);

4. Six mille vingt (6.020) Nouvelles Parts Sociales, divisées en (i) six cent deux (602) Parts Sociales de Catégorie A, (ii) six cent deux (602) Parts Sociales de Catégorie B, (iii) six cent deux (602) Parts Sociales de Catégorie C, (iv) six cent deux (602) Parts Sociales de Catégorie D, (v) six cent deux (602) Parts Sociales de Catégorie E, (vi) six cent deux (602) Parts Sociales de Catégorie F, (vii) six cent deux (602) Parts Sociales de Catégorie G, (viii) six cent deux (602) Parts Sociales de Catégorie H, (ix) six cent deux (602) Parts Sociales de Catégorie I et (x) six cent deux (602) Parts Sociales de Catégorie J, chacune de ces Nouvelles Parts Sociales, ayant les mêmes droits et obligations tels qu'indiqués dans les statuts de la Société tels que modifiés par la résolution ci-dessous, sont souscrites par ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND IV-B LIMITED PARTNERSHIP, ci-nommé et payées par un apport en numéraire, pour un montant de six mille et vingt Dollars US (USD 6.020,00);

5. Six mille quatre-vingt (6.080) Nouvelles Parts Sociales, divisées en (i) six cent huit (608) Parts Sociales de Catégorie A, (ii) six cent huit (608) Parts Sociales de Catégorie B, (iii) six cent huit (608) Parts Sociales de Catégorie C, (iv) six cent huit (608) Parts Sociales de Catégorie D, (v) six cent huit (608) Parts Sociales de Catégorie E, (vi) six cent huit (608) Parts Sociales de Catégorie F, (vii) six cent huit (608) Parts Sociales de Catégorie G, (viii) six cent huit (608) Parts Sociales de Catégorie H, (ix) six cent huit (608) Parts Sociales de Catégorie I et (x) six cent huit (608) Parts Sociales de Catégorie J, chacune de ces Nouvelles Parts Sociales, ayant les mêmes droits et obligations tels qu'indiqués dans les statuts de la Société tels que modifiés par la résolution ci-dessous, sont souscrites par ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND IV-C LIMITED PARTNERSHIP, ci-nommé et payées par un apport en numéraire, pour un montant de six mille quatre-vingt Dollars US (USD 6.080,00);

6. Cinquante-trois mille (53.000) Nouvelles Parts Sociales, divisées en (i) cinq mille trois cent (5.300) Parts Sociales de Catégorie A, (ii) cinq mille trois cent (5.300) Parts Sociales de Catégorie B, (iii) cinq mille trois cent (5.300) Parts Sociales de Catégorie C, (iv) cinq mille trois cent (5.300) Parts Sociales de Catégorie D, (v) cinq mille trois cent (5.300) Parts Sociales de Catégorie E, (vi) cinq mille trois cent (5.300) Parts Sociales de Catégorie F, (vii) cinq mille trois cent (5.300) Parts Sociales de Catégorie G, (viii) cinq mille trois cent (5.300) Parts Sociales de Catégorie H, (ix) cinq mille trois cent (5.300) Parts Sociales de Catégorie I et (x) cinq mille trois cent (5.300) Parts Sociales de Catégorie J, chacune de ces Nouvelles Parts Sociales, ayant les mêmes droits et obligations tels qu'indiqués dans les statuts de la Société tels que modifiés par la résolution ci-dessous, sont souscrites par ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND IV-D LIMITED PARTNERSHIP, ci-nommé et payées par un apport en numéraire, pour un montant de cinquante-trois mille Dollars US (USD 53.000,00);

7. Cinquante-cinq mille neuf cent soixante-dix (55.970) Nouvelles Parts Sociales, divisées en (i) cinq mille cinq cent quatre-vingt-dix-sept (5.597) Parts Sociales de Catégorie A, (ii) cinq mille cinq cent quatre-vingt-dix-sept (5.597) Parts Sociales de Catégorie B, (iii) cinq mille cinq cent quatre-vingt-dix-sept (5.597) Parts Sociales de Catégorie C, (iv) cinq mille cinq cent quatre-vingt-dix-sept (5.597) Parts Sociales de Catégorie D, (v) cinq mille cinq cent quatre-vingt-dix-sept (5.597) Parts Sociales de Catégorie E, (vi) cinq mille cinq cent quatre-vingt-dix-sept (5.597) Parts Sociales de Catégorie

F, (vii) cinq mille cinq cent quatre-vingt-dix-sept (5.597) Parts Sociales de Catégorie G, (viii) cinq mille cinq cent quatre-vingt-dix-sept (5.597) Parts Sociales de Catégorie H, (ix) cinq mille cinq cent quatre-vingt-dix-sept (5.597) Parts Sociales de Catégorie I et (x) cinq mille cinq cent quatre-vingt-dix-sept (5.597) Parts Sociales de Catégorie J, chacune de ces Nouvelles Parts Sociales, ayant les mêmes droits et obligations tels qu'indiqués dans les statuts de la Société tels que modifiés par la résolution ci-dessous, sont souscrites par ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND IV-E LIMITED PARTNERSHIP, ci-nommé et payées par un apport en numéraire, pour un montant de cinquante-cinq mille neuf cent soixante-dix Dollars US (USD 55.970,00);

8. Cinquante-trois mille (53.000) Nouvelles Parts Sociales, divisées en (i) cinq mille trois cent (5.300) Parts Sociales de Catégorie A, (ii) cinq mille trois cent (5.300) Parts Sociales de Catégorie B, (iii) cinq mille trois cent (5.300) Parts Sociales de Catégorie C, (iv) cinq mille trois cent (5.300) Parts Sociales de Catégorie D, (v) cinq mille trois cent (5.300) Parts Sociales de Catégorie E, (vi) cinq mille trois cent (5.300) Parts Sociales de Catégorie F, (vii) cinq mille trois cent (5.300) Parts Sociales de Catégorie G, (viii) cinq mille trois cent (5.300) Parts Sociales de Catégorie H, (ix) cinq mille trois cent (5.300) Parts Sociales de Catégorie I et (x) cinq mille trois cent (5.300) Parts Sociales de Catégorie J, chacune de ces Nouvelles Parts Sociales, ayant les mêmes droits et obligations tels qu'indiqués dans les statuts de la Société tels que modifiés par la résolution ci-dessous, sont souscrites par ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND IV-F LIMITED PARTNERSHIP, ci-nommé et payées par un apport en numéraire, pour un montant de cinquante-trois mille Dollars US (USD 53.000,00);

9. Quarante-trois mille soixante (43.060) Nouvelles Parts Sociales, divisées en (i) quatre mille trois cent-six (4.306) Parts Sociales de Catégorie A, (ii) quatre mille trois cent-six (4.306) Parts Sociales de Catégorie B, (iii) quatre mille trois cent-six (4.306) Parts Sociales de Catégorie C, (iv) quatre mille trois cent-six (4.306) Parts Sociales de Catégorie D, (v) quatre mille trois cent-six (4.306) Parts Sociales de Catégorie E, (vi) quatre mille trois cent-six (4.306) Parts Sociales de Catégorie F, (vii) quatre mille trois cent-six (4.306) Parts Sociales de Catégorie G, (viii) quatre mille trois cent-six (4.306) Parts Sociales de Catégorie H, (ix) quatre mille trois cent-six (4.306) Parts Sociales de Catégorie I et (x) quatre mille trois cent-six (4.306) Parts Sociales de Catégorie J, chacune de ces Nouvelles Parts Sociales, ayant les mêmes droits et obligations tels qu'indiqués dans les statuts de la Société tels que modifiés par la résolution ci-dessous, sont souscrites par ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND IV-G LIMITED PARTNERSHIP, ci-nommé et payées par un apport en numéraire, pour un montant de quarante-trois mille soixante Dollars US (USD 43.060,00);

10. Neuf mille six cent soixante-dix (9.670) Nouvelles Parts Sociales, divisées en (i) neuf cent soixante-sept (967) Parts Sociales de Catégorie A, (ii) neuf cent soixante-sept (967) Parts Sociales de Catégorie B, (iii) neuf cent soixante-sept (967) Parts Sociales de Catégorie C, (iv) neuf cent soixante-sept (967) Parts Sociales de Catégorie D, (v) neuf cent soixante-sept (967) Parts Sociales de Catégorie E, (vi) neuf cent soixante-sept (967) Parts Sociales de Catégorie F, (vii) neuf cent soixante-sept (967) Parts Sociales de Catégorie G, (viii) neuf cent soixante-sept (967) Parts Sociales de Catégorie H, (ix) neuf cent soixante-sept (967) Parts Sociales de Catégorie I et (x) neuf cent soixante-sept (967) Parts Sociales de Catégorie J, chacune de ces Nouvelles Parts Sociales, ayant les mêmes droits et obligations tels qu'indiqués dans les statuts de la Société tels que modifiés par la résolution ci-dessous, sont souscrites par ADVENT PARTNERS LAPEF IV LIMITED PARTNERSHIP, ci-nommé et payées par un apport en numéraire, pour un montant de neuf mille six cent soixante-dix Dollars US (USD 9.670,00);

11. Trente-trois mille six cent soixante (33.660) Nouvelles Parts Sociales, divisées en (i) trois mille trois cent soixante-six (3.366) Parts Sociales de Catégorie A, (ii) trois mille trois cent soixante-six (3.366) Parts Sociales de Catégorie B, (iii) trois mille trois cent soixante-six (3.366) Parts Sociales de Catégorie C, (iv) trois mille trois cent soixante-six (3.366) Parts Sociales de Catégorie D, (v) trois mille trois cent soixante-six (3.366) Parts Sociales de Catégorie E, (vi) trois mille trois cent soixante-six (3.366) Parts Sociales de Catégorie F, (vii) trois mille trois cent soixante-six (3.366) Parts Sociales de Catégorie G, (viii) trois mille trois cent soixante-six (3.366) Parts Sociales de Catégorie H, (ix) trois mille trois cent soixante-six (3.366) Parts Sociales de Catégorie I et (x) trois mille trois cent soixante-six (3.366) Parts Sociales de Catégorie J, chacune de ces Nouvelles Parts Sociales, ayant les mêmes droits et obligations tels qu'indiqués dans les statuts de la Société tels que modifiés par la résolution ci-dessous, sont souscrites par ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND V-A LIMITED PARTNERSHIP, ci-nommé et payées par un apport en numéraire, pour un montant de trente-trois mille six cent soixante Dollars US (USD 33.660,00);

12. Seize mille neuf cent (16.900) Nouvelles Parts Sociales, divisées en (i) mille six cent quatre-vingt-dix (1.690) Parts Sociales de Catégorie A, (ii) mille six cent quatre-vingt-dix (1.690) Parts Sociales de Catégorie B, (iii) mille six cent quatre-vingt-dix (1.690) Parts Sociales de Catégorie C, (iv) mille six cent quatre-vingt-dix (1.690) Parts Sociales de Catégorie D, (v) mille six cent quatre-vingt-dix (1.690) Parts Sociales de Catégorie E, (vi) mille six cent quatre-vingt-dix (1.690) Parts Sociales de Catégorie F, (vii) mille six cent quatre-vingt-dix (1.690) Parts Sociales de Catégorie G, (viii) mille six cent quatre-vingt-dix (1.690) Parts Sociales de Catégorie H, (ix) mille six cent quatre-vingt-dix (1.690) Parts Sociales de Catégorie I et (x) mille six cent quatre-vingt-dix (1.690) Parts Sociales de Catégorie J, chacune de ces Nouvelles Parts Sociales, ayant les mêmes droits et obligations tels qu'indiqués dans les statuts de la Société tels que modifiés par la résolution ci-dessous, sont souscrites par ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND V-B LIMITED PARTNERSHIP, ci-nommé et payées par un apport en numéraire, pour un montant de seize mille neuf cent Dollars US (USD 16.900,00);

13. Trois mille huit cent cinquante (3.850) Nouvelles Parts Sociales, divisées en (i) trois cent quatre-vingt-cinq (385) Parts Sociales de Catégorie A, (ii) trois cent quatre-vingt-cinq (385) Parts Sociales de Catégorie B, (iii) trois cent quatre-vingt-cinq (385) Parts Sociales de Catégorie C, (iv) trois cent quatre-vingt-cinq (385) Parts Sociales de Catégorie D, (v)

trois cent quatre-vingt-cinq (385) Parts Sociales de Catégorie E, (vi) trois cent quatre-vingt-cinq (385) Parts Sociales de Catégorie F, (vii) trois cent quatre-vingt-cinq (385) Parts Sociales de Catégorie G, (viii) trois cent quatre-vingt-cinq (385) Parts Sociales de Catégorie H, (ix) trois cent quatre-vingt-cinq (385) Parts Sociales de Catégorie I et (x) trois cent quatre-vingt-cinq (385) Parts Sociales de Catégorie J, chacune de ces Nouvelles Parts Sociales, ayant les mêmes droits et obligations tels qu'indiqués dans les statuts de la Société tels que modifiés par la résolution ci-dessous, sont souscrites par ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND V-C LIMITED PARTNERSHIP, ci-nommé et payées par un apport en numéraire, pour un montant de trois mille huit cent cinquante Dollars US (USD 3.850,00);

14. Soixante mille cinq cent soixante-dix (60.570) Nouvelles Parts Sociales, divisées en (i) six mille cinquante-sept (6.057) Parts Sociales de Catégorie A, (ii) six mille cinquante-sept (6.057) Parts Sociales de Catégorie B, (iii) six mille cinquante-sept (6.057) Parts Sociales de Catégorie C, (iv) six mille cinquante-sept (6.057) Parts Sociales de Catégorie D, (v) six mille cinquante-sept (6.057) Parts Sociales de Catégorie E, (vi) six mille cinquante-sept (6.057) Parts Sociales de Catégorie F, (vii) six mille cinquante-sept (6.057) Parts Sociales de Catégorie G, (viii) six mille cinquante-sept (6.057) Parts Sociales de Catégorie H, (ix) six mille cinquante-sept (6.057) Parts Sociales de Catégorie I et (x) six mille cinquante-sept (6.057) Parts Sociales de Catégorie J, chacune de ces Nouvelles Parts Sociales, ayant les mêmes droits et obligations tels qu'indiqués dans les statuts de la Société tels que modifiés par la résolution ci-dessous, sont souscrites par ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND V-D LIMITED PARTNERSHIP, ci-nommé et payées par un apport en numéraire, pour un montant de soixante mille cinq cent soixante-dix Dollars US (USD 60.570,00);

15. Trente-neuf mille cinq cent cinquante (39.550) Nouvelles Parts Sociales, divisées en (i) trois mille neuf cent cinquante-cinq (3.955) Parts Sociales de Catégorie A, (ii) trois mille neuf cent cinquante-cinq (3.955) Parts Sociales de Catégorie B, (iii) trois mille neuf cent cinquante-cinq (3.955) Parts Sociales de Catégorie C, (iv) trois mille neuf cent cinquante-cinq (3.955) Parts Sociales de Catégorie D, (v) trois mille neuf cent cinquante-cinq (3.955) Parts Sociales de Catégorie E, (vi) trois mille neuf cent cinquante-cinq (3.955) Parts Sociales de Catégorie F, (vii) trois mille neuf cent cinquante-cinq (3.955) Parts Sociales de Catégorie G, (viii) trois mille neuf cent cinquante-cinq (3.955) Parts Sociales de Catégorie H, (ix) trois mille neuf cent cinquante-cinq (3.955) Parts Sociales de Catégorie I et (x) trois mille neuf cent cinquante-cinq (3.955) Parts Sociales de Catégorie J, chacune de ces Nouvelles Parts Sociales, ayant les mêmes droits et obligations tels qu'indiqués dans les statuts de la Société tels que modifiés par la résolution ci-dessous, sont souscrites par ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND V-E LIMITED PARTNERSHIP, ci-nommé et payées par un apport en numéraire, pour un montant de trente-neuf mille cinq cent cinquante Dollars US (USD 39.550,00);

16. Soixante-deux mille neuf cent quarante (62.940) Nouvelles Parts Sociales, divisées en (i) six mille deux cent quatre-vingt-quatorze (6.294) Parts Sociales de Catégorie A, (ii) six mille deux cent quatre-vingt-quatorze (6.294) Parts Sociales de Catégorie B, (iii) six mille deux cent quatre-vingt-quatorze (6.294) Parts Sociales de Catégorie C, (iv) six mille deux cent quatre-vingt-quatorze (6.294) Parts Sociales de Catégorie D, (v) six mille deux cent quatre-vingt-quatorze (6.294) Parts Sociales de Catégorie E, (vi) six mille deux cent quatre-vingt-quatorze (6.294) Parts Sociales de Catégorie F, (vii) six mille deux cent quatre-vingt-quatorze (6.294) Parts Sociales de Catégorie G, (viii) six mille deux cent quatre-vingt-quatorze (6.294) Parts Sociales de Catégorie H, (ix) six mille deux cent quatre-vingt-quatorze (6.294) Parts Sociales de Catégorie I et (x) six mille deux cent quatre-vingt-quatorze (6.294) Parts Sociales de Catégorie J, chacune de ces Nouvelles Parts Sociales, ayant les mêmes droits et obligations tels qu'indiqués dans les statuts de la Société tels que modifiés par la résolution ci-dessous, sont souscrites par ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND V-F LIMITED PARTNERSHIP, ci-nommé et payées par un apport en numéraire, pour un montant de soixante-deux mille neuf cent quarante Dollars US (USD 62.940,00);

17. Vingt-deux mille cinq cent dix (22.510) Nouvelles Parts Sociales, divisées en (i) deux mille deux-cent cinquante-et-une (2.251) Parts Sociales de Catégorie A, (ii) deux mille deux-cent cinquante-et-une (2.251) Parts Sociales de Catégorie B, (iii) deux mille deux-cent cinquante-et-une (2.251) Parts Sociales de Catégorie C, (iv) deux mille deux-cent cinquante-et-une (2.251) Parts Sociales de Catégorie D, (v) deux mille deux-cent cinquante-et-une (2.251) Parts Sociales de Catégorie E, (vi) deux mille deux-cent cinquante-et-une (2.251) Parts Sociales de Catégorie F, (vii) deux mille deux-cent cinquante-et-une (2.251) Parts Sociales de Catégorie G, (viii) deux mille deux-cent cinquante-et-une (2.251) Parts Sociales de Catégorie H, (ix) deux mille deux-cent cinquante-et-une (2.251) Parts Sociales de Catégorie I et (x) deux mille deux-cent cinquante-et-une (2.251) Parts Sociales de Catégorie J, chacune de ces Nouvelles Parts Sociales, ayant les mêmes droits et obligations tels qu'indiqués dans les statuts de la Société tels que modifiés par la résolution ci-dessous, sont souscrites par ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND V-G LIMITED PARTNERSHIP, ci-nommé et payées par un apport en numéraire, pour un montant de vingt-deux mille cinq cent dix Dollars US (USD 22.510,00);

18. Cinquante-trois mille huit cent quatre-vingt (53.880) Nouvelles Parts Sociales, divisées en (i) cinq mille trois cent quatre-vingt-huit (5.388) Parts Sociales de Catégorie A, (ii) cinq mille trois cent quatre-vingt-huit (5.388) Parts Sociales de Catégorie B, (iii) cinq mille trois cent quatre-vingt-huit (5.388) Parts Sociales de Catégorie C, (iv) cinq mille trois cent quatre-vingt-huit (5.388) Parts Sociales de Catégorie D, (v) cinq mille trois cent quatre-vingt-huit (5.388) Parts Sociales de Catégorie E, (vi) cinq mille trois cent quatre-vingt-huit (5.388) Parts Sociales de Catégorie F, (vii) cinq mille trois cent quatre-vingt-huit (5.388) Parts Sociales de Catégorie G, (viii) cinq mille trois cent quatre-vingt-huit (5.388) Parts Sociales de Catégorie H, (ix) cinq mille trois cent quatre-vingt-huit (5.388) Parts Sociales de Catégorie I et (x) cinq mille trois cent quatre-vingt-huit (5.388) Parts Sociales de Catégorie J, chacune de ces Nouvelles Parts Sociales, ayant les mêmes droits et obligations tels qu'indiqués dans les statuts de la Société tels que modifiés par la résolution ci-dessous, sont souscrites

par ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND V-H LIMITED PARTNERSHIP, ci-nommé et payées par un apport en numéraire, pour un montant de cinquante-trois mille huit cent quatre-vingt Dollars US (USD 53.880,00);

19. Cinq mille six cent quatre-vingt (5.680) Nouvelles Parts Sociales, divisées en (i) cinq cent soixante-huit (568) Parts Sociales de Catégorie A, (ii) cinq cent soixante-huit (568) Parts Sociales de Catégorie B, (iii) cinq cent soixante-huit (568) Parts Sociales de Catégorie C, (iv) cinq cent soixante-huit (568) Parts Sociales de Catégorie D, (v) cinq cent soixante-huit (568) Parts Sociales de Catégorie E, (vi) cinq cent soixante-huit (568) Parts Sociales de Catégorie F, (vii) cinq cent soixante-huit (568) Parts Sociales de Catégorie G, (viii) cinq cent soixante-huit (568) Parts Sociales de Catégorie H, (ix) cinq cent soixante-huit (568) Parts Sociales de Catégorie I et (x) cinq cent soixante-huit (568) Parts Sociales de Catégorie J, chacune de ces Nouvelles Parts Sociales, ayant les mêmes droits et obligations tels qu'indiqués dans les statuts de la Société tels que modifiés par la résolution ci-dessous, sont souscrites par ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND V-I LIMITED PARTNERSHIP, ci-nommé et payées par un apport en numéraire, pour un montant de cinq mille six cent quatre-vingt Dollars US (USD 5.680,00); et

20. Huit mille neuf cent-vingt (8.920) Nouvelles Parts Sociales, divisées en (i) huit cent quatre-vingt-douze (892) Parts Sociales de Catégorie A, (ii) huit cent quatre-vingt-douze (892) Parts Sociales de Catégorie B, (iii) huit cent quatre-vingt-douze (892) Parts Sociales de Catégorie C, (iv) huit cent quatre-vingt-douze (892) Parts Sociales de Catégorie D, (v) huit cent quatre-vingt-douze (892) Parts Sociales de Catégorie E, (vi) huit cent quatre-vingt-douze (892) Parts Sociales de Catégorie F, (vii) huit cent quatre-vingt-douze (892) Parts Sociales de Catégorie G, (viii) huit cent quatre-vingt-douze (892) Parts Sociales de Catégorie H, (ix) huit cent quatre-vingt-douze (892) Parts Sociales de Catégorie I et (x) huit cent quatre-vingt-douze (892) Parts Sociales de Catégorie J, chacune de ces Nouvelles Parts Sociales, ayant les mêmes droits et obligations tels qu'indiqués dans les statuts de la Société tels que modifiés par la résolution ci-dessous, sont souscrites par ADVENT PARTNERS LAPEF V LIMITED PARTNERSHIP, ci-nommé et payées par un apport en numéraire, pour un montant de huit mille neuf cent-vingt Dollars US (USD 8.920,00).

L'apport de six cent soixante-seize mille Dollars US (USD 676.000,00) est entièrement alloué au capital social.

Les documents justificatifs des souscriptions et du montant des apports ont été présentés au notaire soussigné.

Deuxième résolution

Les associés décident de modifier l'article 5.1 des statuts de la Société, qui doit désormais être lu comme suit:

« **5.1.** Le capital social de la Société est de deux millions quatre cent soixante-seize mille Dollars US (USD 2.476.000,00) représenté par deux millions quatre cent soixante-seize mille (2.476.000) parts sociales d'une valeur d'un Dollar US (USD 1,00) chacune divisées en (i) deux-cent quarante-sept mille six cent (247.600) parts sociales de catégorie A (Les "Parts Sociales de Catégorie A"); (ii) deux-cent quarante-sept mille six cent (247.600) parts sociales de catégorie B (Les "Parts Sociales de Catégorie B"); (iii) deux-cent quarante-sept mille six cent (247.600) parts sociales de catégorie C (Les "Parts Sociales de Catégorie C"); (iv) deux-cent quarante-sept mille six cent (247.600) parts sociales de catégorie D (Les "Parts Sociales de Catégorie D"); (v) deux-cent quarante-sept mille six cent (247.600) parts sociales de catégorie E (Les "Parts Sociales de Catégorie E"); (vi) deux-cent quarante-sept mille six cent (247.600) parts sociales de catégorie F (Les "Parts Sociales de Catégorie F"); (vii) deux-cent quarante-sept mille six cent (247.600) parts sociales de catégorie G (Les "Parts Sociales de Catégorie G"); (viii) deux-cent quarante-sept mille six cent (247.600) parts sociales de catégorie H (Les "Parts Sociales de Catégorie H"); (ix) deux-cent quarante-sept mille six cent (247.600) parts sociales de catégorie I (Les "Parts Sociales de Catégorie I") et (x) deux-cent quarante-sept mille six cent (247.600) parts sociales de catégorie J (Les "Parts Sociales de Catégorie J", toutes ces parts sociales étant collectivement référencées comme les "Parts Sociales"); chacune ayant les droits et obligations tel que prévus par les Statuts. Dans les présents Statuts, "Associés" signifie les détenteurs au moment opportun de Parts Sociales et "Associé" devra être interprété conformément.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de deux mille cinq cents euros.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jours, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; sur demande des parties comparantes et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des parties comparantes, connue du notaire instrumentant par ses, nom, prénom usuel, état et demeure, la mandataire des parties comparantes a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. SCULTEUR, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 27 mars 2014. Relation: EAC/2014/4260. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR)

Le Receveur ff. (signé): Monique HALSDORF.

Référence de publication: 2014051004/684.

(140058693) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2014.

Applied Materials Luxembourg 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 185.967.

—
STATUTES

In the year two thousand and fourteen, on the twenty-fifth day of March.

Before Maître Henri Hellinckx, notary public residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Appears:

Applied Materials Holdings S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée having its registered office at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 184.772 (the "Sole Shareholder"),

here duly represented by Mrs. Solange Wolter, notary clerk, with professional address at 101, rue de Cents, L-1319 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The aforementioned proxy, being initialed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, in the capacity in which it acts, has requested the notary to draw up the following articles of a "société à responsabilité limitée" which such party declares to incorporate.

Name - Objects - Registered Office - Duration

Art. 1. There is hereby formed a "société à responsabilité limitée", limited liability company (the "Company"), governed by these articles of association (the "Articles") and by current Luxembourg laws (the "Law"), in particular the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, in particular by the law of 18 September 1933 and of 28 December 1992 on "sociétés à responsabilité limitée" (the "Commercial Companies Law").

Art. 2. The Company's name is "Applied Materials Luxembourg 2 S.à r.l."

Art. 3. The objects of the Company are:

1) To hold participations and interests, in any form whatsoever, in any commercial, industrial, financial or other, Luxembourg or foreign companies or enterprises;

2) To acquire through participations, contributions, underwriting, purchases or options, negotiation or in any other way any securities, rights, patents and licenses and other property, rights and interest in property as the Company shall deem fit;

3) Generally to hold, manage, develop, sell or dispose of the same, in whole or in part, for such consideration as the Company may think fit, and in particular for shares or securities of any company purchasing the same;

4) To enter into, assist or participate in financial, commercial and other transactions;

5) To grant to any holding company, subsidiary or fellow subsidiary, or any other company which belongs to the same group of companies as the Company (the "Affiliates") any assistance, loans, advances or guarantees (in the latter case, even in favor of a third-party lender of the Affiliates);

6) To borrow and raise money in any manner and to secure the repayment of any money borrowed; and

7) Generally to do all such other things as may appear to the Company to be incidental or conducive to the attainment of the above objects or any one of them.

The Company can perform all commercial, technical and financial operations and real estate transactions, connected directly or indirectly to the objects as described above in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

Art. 4. The Company has its registered office in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The registered office may be transferred within the municipality of Luxembourg by decision of the Board of Managers.

The registered office of the Company may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by means of a resolution of an Extraordinary General Meeting of Shareholders or of the Sole Shareholder (as the case may be) adopted under the conditions required for amendment of the Articles.

The Company may have offices and branches (whether or not a permanent establishment) both in Luxembourg and abroad.

In the event that the Board of Managers should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office,

will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the Board of Managers of the Company.

Art. 5. The Company is constituted for an unlimited duration.

Art. 6. The life of the Company does not come to an end by death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of any shareholder.

Art. 7. The creditors, representatives, rightful owners or heirs of any shareholder are not allowed, in any circumstances, to require the sealing of the assets and documents of the Company, nor to interfere in any manner in the management of the Company. They must for the exercise of their rights refer to financial statements and to the decisions of the General Meetings of Shareholders or of the Sole Shareholder (as the case may be).

Capital - Shares

Art. 8. The Company's share capital is set at USD 20,000.- (twenty thousand United States Dollars), represented by 20,000 (twenty thousand) shares with a nominal value of USD 1.- (one United States Dollar) each.

The shares shall only be in registered form. The share register shall be maintained at the registered office of the Company.

The amount of the share capital of the Company may be increased or reduced by means of a resolution of the Sole Shareholder or where there is more than one shareholder by unanimous resolution of all the shareholders for the time being of the Company, who may attend personally or through representation at the Extraordinary General Meeting of Shareholders or of the Sole Shareholder (as the case may be).

Art. 9. Each share confers an identical voting right and each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

Art. 10. The shares are freely transferable among the shareholders.

Shares may not be transferred inter vivos to non-shareholders without the approval of all the shareholders of the Company.

Furthermore, the provisions of Article 190 of the Commercial Companies Law shall apply.

The shares are indivisible with regard to the Company, which admits only one owner per share.

Art. 11. The Company shall have power to redeem its own shares.

Redemptions of shares of the Company shall be carried out by means of a resolution of the Sole Shareholder or where there is more than one shareholder by unanimous resolution of all the shareholders for the time being of the Company, who may attend personally or through representation at an Extraordinary General Meeting of the Shareholders or of the Sole Shareholder (as the case may be), provided that such redemption has been proposed to each shareholder of the same class in the proportion of the capital or of the class of shares concerned represented by its shares.

However, if the redemption price is in excess of the nominal value of the shares to be redeemed, the redemption may only be decided to the extent that the excess purchase price may not exceed total profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, plus any profits carried forward and sums drawn from reserves available for this purpose, less losses carried forward and any sums to be placed on reserve pursuant to the requirements of the Law or of the Articles.

Such redeemed shares shall be cancelled by reduction of the share capital.

Management

Art. 12. The Company will be managed by a Board of Managers composed of three (3) or more category A Managers and two (2) or more category B Managers. The Managers need not be shareholders of the Company.

Each Manager shall be appointed and designated as a category A Manager or a category B Manager, and his/her remuneration (if any) determined by a resolution of the General Meeting of Shareholders taken by simple majority of the votes cast, or of the Sole Shareholder (as the case may be). The remuneration (if any) of the Manager(s) can be modified by a resolution taken under the same majority conditions. No category B Manager, and no more than one (1) category A Manager, shall be a citizen or tax resident of the United States of America.

The General Meeting of Shareholders or the Sole Shareholder (as the case may be) may, at any time and ad nutum, remove and replace any manager.

All powers not expressly reserved by the Law or the Articles to the General Meeting of Shareholders or to the Sole Shareholder (as the case may be) fall within the competence of the Board of Managers.

In dealing with third parties, the Board of Managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects, provided the terms of these Articles shall have been complied with.

The Company shall be bound by the joint signature of two (2) category A Managers and two (2) category B Managers.

The Board of Managers may from time to time sub-delegate its powers for specific tasks to one or several ad hoc agent(s) who need not be shareholder(s) or manager(s) of the Company.

The Board of Managers will determine the powers, duties and remuneration (if any) of its agent(s), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his/her/their agency.

Art. 13. The decisions of the Managers are taken by meeting of the Board of Managers.

The Board of Managers shall appoint from among its members a Chairman who in case of a tie vote shall have a casting vote. The Chairman shall preside at all meetings of the Board of Managers. In case of absence of the Chairman, the Board of Managers shall be chaired by a Manager present and appointed for that purpose. The Board of Managers may also appoint a secretary, who need not be a Manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Managers or for such other matters as may be specified by the Board of Managers.

The Board of Managers shall meet when convened by one (1) Manager.

Notice of any meeting of the Board of Managers shall be given to all Managers at least two (2) calendar days in advance of the time set for such meeting except in the event of emergency, the nature of which is to be set forth in the minutes of the meeting.

Any convening notice shall specify the time and place of the meeting and the nature of the business to be transacted.

Convening notices can be given to each manager by word of mouth, in writing or by fax, cable, telegram, telex, electronic means or by any other suitable communication means.

The notice may be waived by the consent, in writing or by fax, cable, telegram, telex and electronic means or by any other suitable communication means, of each manager.

The meeting will be duly held without prior notice if all the managers are present or duly represented.

No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by a resolution of the Board of Managers.

Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by fax, cable, telegram, telex or electronic means another manager as his/her proxy.

The Managers may participate in a Board of Managers meeting by phone, videoconference, or any other suitable telecommunication means allowing all persons participating in the meeting to hear each other at the same time, such participation in a meeting being deemed to be equivalent to participation in person at a meeting of the Board of Managers.

The Board of Managers can validly deliberate and act only if the majority of its members is present or represented, including at least one (1) category A Manager and one (1) category B Manager.

Decisions of the Board of Managers are adopted by the majority of the Managers participating in the meeting or duly represented thereat.

The deliberations of the Board of Managers shall be recorded in the minutes, which have to be signed by the Chairman or one (1) category A Manager and one (1) category B Manager. Any transcript of or excerpt from the minutes shall be signed by the Chairman or one (1) category A Manager and one (1) category B Manager.

Resolutions in writing approved and signed by all Managers shall have the same effect as resolutions passed at a Board of Managers' meeting.

In such cases, written resolutions can either be documented in a single document or in several separate documents having the same content.

Written resolutions may be transmitted by ordinary mail, fax, cable, telegram, telex, electronic means, or any other suitable telecommunication means.

Art. 14. A Manager does not contract in his/her function any personal obligation concerning the commitments regularly taken by him/her in the name of the Company; as a representative of the Company, and he/she is only responsible for the execution of his/her mandate.

General Meetings of Shareholders

Art. 15. In case of plurality of shareholders, decisions of the shareholders are taken as follows:

The holding of a shareholders meeting is not compulsory as long as the shareholder number is less than twenty-five (25). In such case, each shareholder shall receive the whole text of each resolution or decision to be taken, transmitted in writing or by fax, cable, telegram, telex, electronic means or any other suitable telecommunication means. Each shareholder shall vote in writing.

If the shareholder number exceeds twenty-five (25), the decisions of the shareholders shall be taken by meetings of the shareholders. In such a case, one (1) general meeting shall be held at least annually in Luxembourg within six (6) months of the closing of the last financial year. Other General Meetings of Shareholders may be held in the Grand-Duchy of Luxembourg at any time specified in the notice of the meeting.

Art. 16. General Meetings of Shareholders are convened and written shareholders resolutions are proposed by the Board of Managers, failing which by shareholders representing more than half of the share capital of the Company.

Written notices convening a general meeting and setting forth the agenda shall be made pursuant to the Law and shall be sent to each shareholder at least eight (8) days before the meeting, except for the Annual General Meeting, for which the notice shall be sent at least twenty-one (21) days prior to the date of the meeting.

All notices must specify the time and place of the meeting.

If all shareholders are present or represented at the general meeting and state that they have been duly informed of the agenda of the meeting, the general meeting may be held without prior notice.

Any shareholder may act at any general meeting by appointing in writing or by fax, cable, telegram, telex, electronic means or by any other suitable telecommunication means another person who needs not be shareholder.

Each shareholder may participate in General Meetings of Shareholders.

Resolutions in writing approved and signed by all the shareholders shall have the same effect as resolutions passed at a shareholders' meeting. In such cases, written resolutions can either be documented in a single document or in several separate documents having the same content. Written resolutions may be transmitted by ordinary mail, fax, cable, telegram, telex, electronic means, or any other suitable telecommunication means.

Resolutions at the meetings of shareholders or resolutions proposed in writing to the shareholders are validly taken in so far as they are adopted by shareholders representing more than the half of the share capital of the Company.

If this quorum is not formed at a first meeting or at the first consultation, the shareholders shall be immediately convened or consulted a second time by registered letter and resolutions shall be taken by the majority of the votes cast, regardless of the portion of capital represented.

However, resolutions to amend the Articles shall only be taken by an Extraordinary General Meeting of Shareholders, by a majority of shareholders representing at least three-quarters of the share capital of the Company.

A Sole Shareholder exercises alone the powers devolved to the meeting of shareholders by the Law.

Except in case of current operations concluded under normal conditions, contracts concluded between the Sole Shareholder and the Company have to be recorded in minutes or drawn-up in writing.

Financial Year - Balance Sheet

Art. 17. The Company's financial year begins on 1 November and closes on 31 October.

Art. 18. Each year, as of 31 October, the Board of Managers will draw up the balance sheet which will contain a record of the properties of the Company together with its debts and liabilities and be accompanied by an annex containing a summary of all its commitments and the debts of the manager(s), Statutory Auditor(s) (if any) and shareholder(s) toward the Company.

At the same time, the Board of Managers will prepare a profit and loss account, which will be submitted to the General Meeting of Shareholders together with the balance sheet.

Art. 19. Each shareholder may inspect at the head office the balance sheet and the profit and loss account.

If the shareholder number exceeds twenty-five (25), such inspection shall be permitted only during the fifteen (15) days preceding the Annual General Meeting of Shareholders.

Supervision of the Company

Art. 20. If the shareholder number exceeds twenty-five (25), the supervision of the Company shall be entrusted to one (1) or more Statutory Auditor(s) ("commissaire"), who may or may not be shareholder(s).

Each Statutory Auditor shall serve for a term ending on the date of the Annual General Meeting of Shareholders following its appointment dealing with the approval of the annual accounts.

At the end of this period and of each subsequent period, the Statutory Auditor(s) can be renewed in its/their function by a new resolution of the General Meeting of Shareholders or of the Sole Shareholder (as the case may be) until the holding of the next Annual General Meeting dealing with the approval of the annual accounts.

Where the thresholds of Article 35 of the law of 19 December 2002 on the Luxembourg Trade and Companies Register are met, the Company shall have its annual accounts audited by one (1) or more qualified auditors ("réviseurs d'entreprises") appointed by the General Meeting of Shareholders or the Sole Shareholder (as the case may be) amongst the members of the "Institut des réviseurs d'entreprises".

Notwithstanding the thresholds above mentioned, at any time, one (1) or more qualified auditors may be appointed by resolution of the General Meeting of Shareholders or of the Sole Shareholder (as the case may be) that shall decide the terms and conditions of its/their mandate.

Dividend - Reserves

Art. 21. The credit balance of the profit and loss account, after deduction of expenses, costs, amortizations, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year five percent (5%) of the net profit will be transferred to the legal reserve.

This deduction ceases to be compulsory when the statutory reserve amounts to one tenth of the issued share capital, as decreased or increased from time to time, but shall again become compulsory if the statutory reserve falls below such one tenth.

The General Meeting of Shareholders by the majority vote determined by the Law or the Sole Shareholder (as the case may be) may decide at any time that the excess profit be distributed to the shareholder(s) proportionally to the shares they hold as dividends or be carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

Art. 22. Notwithstanding the provisions of the preceding article, the General Meeting of Shareholders of the Company or the Sole Shareholder (as the case may be) upon proposal of the Board of Managers may decide to pay interim dividends before the end of the current financial year, on the basis of a statement of accounts prepared by the Board of Managers showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last financial year, increased by profits carried forward and available reserves, less losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or the Articles.

Winding-Up - Liquidation

Art. 23. The General Meeting of Shareholders under the conditions required for amendment of the Articles or the Sole Shareholder (as the case may be) may resolve the dissolution of the Company.

Art. 24. The General Meeting of Shareholders with the consent of at least one half of the shareholders holding three quarters of the share capital shall appoint one or more Liquidator(s), physical or legal person(s) and determine the method of liquidation, the powers of the Liquidator(s) and their remuneration (if any).

When the liquidation of the Company is closed, the liquidation proceeds of the Company will be allocated to the shareholders proportionally to the shares they hold.

Applicable Law

Art. 25. Reference is made to the provisions of the Law for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory measure

Exceptionally, the first financial year shall begin today and end on 31 October 2014.

Subscription - Payment

The appearing party hereby declares to subscribe to all the 20,000 (twenty thousand) shares issued by the Company. All the shares have been fully paid up in cash, proof of which has been duly given to the undersigned notary.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, are estimated at approximately EUR 1,500.-.

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the Sole Shareholder of the Company, representing the entirety of the subscribed capital, passed the following resolutions:

1) Appointed as category A Managers of the Company are:

- Mrs. Nancy L. Ludgus, born on 28 October 1953 in Palo Alto, California, United States of America, with professional address at 3225 Oakmead Village Drive, Santa Clara, CA 95052, United States of America;

- Mrs. Maria Elisabeth Vermeulen, born on 9 November 1968, in Gouda, The Netherlands, with professional address at Spicalaan 57, 21332 JG Hoofddorp, The Netherlands; and

- Mr. Adam Sanders, born on 12 March 1971, in Forest Gate, United Kingdom, with professional address at 200 Brook Drive, Green Park, Reading, Berkshire RG2 6UB, United Kingdom.

2) Appointed as category B Managers of the Company are:

- Mr. Luca Gallinelli, born on 6 May 1964 in Firenze, Italy with professional address at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg; and

- Mr. Frédéric Gardeur, born on 11 July 1972 in Messancy, Belgium with professional address at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

The Managers shall serve for an undetermined duration.

According to Article 12, the Company shall be bound by the joint signature of two (2) category A Managers and two (2) category B Managers.

3) The Company shall have its registered office at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, hereby states that on request of the above mentioned appearing person, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the date at the beginning of this document.
The document having been read to the proxy holder, the latter signed with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille quatorze, le vingt-cinq mars.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Applied Materials Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social sis au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 184.772 (l' "Associé Unique")

ici dûment représentée par Madame Solange Wolter, clerc de notaire, avec adresse professionnelle au 101, rue de Cents, L-1319 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Ladite procuration, paraphée "ne varietur" par la partie comparante et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte pour être soumise avec celui-ci aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, agissant en cette qualité, a requis du notaire de dresser les statuts suivants d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer.

Dénomination - Objet - Siège - Durée

Art. 1^{er}. Il est constitué par cet acte une société à responsabilité limitée (la "Société"), régie par les présents statuts (les "Statuts") et par les lois luxembourgeoises actuellement en vigueur (la "Loi"), notamment par celle du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée notamment par la loi du 18 septembre 1933 et du 28 décembre 1992 sur les sociétés à responsabilité limitée (la "Loi sur les Sociétés Commerciales").

Art. 2. Le nom de la Société est "Applied Materials Luxembourg 2 S.à r.l."

Art. 3. Les objets de la Société sont:

(1) De détenir des participations et intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères;

(2) D'acquérir par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière tous titres, droits, valeurs, brevets et licences et autres droits réels, droits personnels et intérêts, comme la Société le jugera utile;

(3) De manière générale de les détenir, les gérer, les mettre en valeur et les céder en tout ou en partie, pour le prix que la société jurera adapté et en particulier contre les parts ou titres de toute Société les acquérant;

(4) De conclure, d'assister ou de participer à des transactions financières, commerciales ou autres;

(5) D'octroyer à toute société holding, filiale ou toute autre société liée d'une manière ou d'une autre à la Société ou toute société appartenant au même groupe de sociétés que la Société (les "Sociétés Affiliées"), tout concours, prêts, avances ou garanties (dans ce dernier cas, même en faveur d'un prêteur tiers de Sociétés Affiliées);

(6) D'emprunter ou de lever des fonds de quelque manière que ce soit et de garantir le remboursement de toute somme empruntée; et

(7) De manière générale faire toute chose apparaissant à la Société comme étant favorable à l'accomplissement de l'objet de la Société, tel que susmentionné.

La Société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques et financières et opérations immobilières, en relation directe ou indirecte avec les objets pré-décrits et aux fins de faciliter leur accomplissement.

Art. 4. La Société a son siège social établi à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

Le siège social pourra être transféré dans la commune de Luxembourg par décision du Conseil de Gérance.

Le siège social de la Société pourra être transféré en tout autre lieu au Grand Duché de Luxembourg ou à l'étranger par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés ou de l'Associé Unique (selon le cas) adoptée selon les conditions requises pour la modification des Statuts.

La Société pourra ouvrir des bureaux ou succursales (sous forme d'établissement permanent ou non) tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le Conseil de Gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège restera luxembourgeoise. Pareille mesure provisoire sera prise et portée à la connaissance des tiers par le Conseil de Gérance de la Société.

Art. 5. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 6. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

Art. 7. Les créanciers, représentants, ayants droit ou héritiers des associés ne pourront, pour quelque motif que ce soit, requérir l'apposition de scellés sur les biens et documents de la Société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent pour l'exercice de leurs droits s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des l'Assemblées Générales des Associés ou de l'Associé Unique (selon le cas).

Capital - Parts Sociales

Art. 8. Le capital social de la Société est fixé à 20.000 USD (vingt mille Dollars Américains), représenté par 20.000 (vingt mille) parts sociales d'une valeur nominale de 1 USD (un Dollar Américain) chacune.

Les parts sociales ne pourront être inscrites que sous forme nominale. Le registre des parts sociales devra être maintenu au siège social de la Société.

Le montant du capital social peut être augmenté ou réduit au moyen d'une résolution de l'Associé Unique où, dans le cas où la Société aurait plus d'un associé, par l'Assemblée Générale des Associés par voie de résolutions prises à l'unanimité des associés de la Société, lesquels auront participé personnellement ou auront été représentés lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés ou de l'Associé Unique (selon le cas).

Art. 9. Chaque part sociale confère un droit de vote identique et chaque associé a un droit de vote proportionnel aux nombres de parts qu'il détient.

Art. 10. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Aucune cession de parts sociales entre vifs à un tiers non-associé ne peut être effectuée sans l'accord de tous les associés de la Société.

Pour le reste, il est référé aux dispositions de l'article 190 de la Loi sur les Sociétés Commerciales.

Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société, qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elle.

Art. 11. La Société est autorisée à racheter ses propres parts sociales.

Un tel rachat sera décidé par une résolution de l'Associé Unique où, dans le cas où la Société aurait plus d'un associé, de l'Assemblée Générale des Associés par décisions prises à l'unanimité des associés de la Société, lesquels auront participé personnellement ou auront été représentés lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés ou de l'Associé Unique (selon le cas), à condition qu'un tel rachat ait été proposé à chaque associé de la même classe en proportion du capital social ou de la classe des parts sociales concernées représentés par ses parts sociales.

Néanmoins, si le prix de rachat excède la valeur nominale des parts sociales rachetées, le rachat ne pourra être décidé que dans la mesure où le supplément du prix d'achat n'excède pas le total des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, augmenté des bénéfices reportés et de toutes sommes issues des réserves disponibles à cet effet, et diminué des pertes reportées ainsi que des sommes à porter en réserve conformément aux exigences de la Loi ou des Statuts.

Les parts sociales rachetées seront annulées par réduction du capital social.

Gérance

Art. 12. La Société est gérée par un Conseil de Gérance composé de trois (3) ou plus Gérants de catégorie A et deux (2) ou plus Gérants de catégorie B. Les Gérants ne sont pas obligatoirement associés de la Société.

Chaque Gérant est nommé et désigné en tant que Gérant de catégorie A ou Gérant de catégorie B, et sa rémunération (le cas échéant) est fixée par résolution de l'Assemblée Générale des Associés prise à la majorité simple des voix ou par décision de l'Associé Unique (selon le cas). La rémunération (le cas échéant) du/des Gérant(s) peut être modifiée par résolution prise dans les mêmes conditions de majorité. Aucun des Gérants de catégorie B, ni plus d'un (1) Gérant de catégorie A, ne peut être citoyen ou résidant fiscal des Etats-Unis d'Amérique.

Les Gérants peuvent être révoqués ou remplacés ad nutum à tout moment, avec ou sans justification, par une résolution de l'Assemblée Générale des Associés ou par une décision de l'Associé Unique (selon le cas).

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'Assemblée Générale des Associés ou à l'Associé Unique (selon le cas) par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du Conseil de Gérance.

Vis-à-vis des tiers le Conseil de Gérance aura tous pouvoirs pour agir en toutes circonstances au nom de la Société et de réaliser et approuver tous actes et toutes opérations en relation avec l'objet social dans la mesure où les termes de ces Statuts auront été respectés.

La Société sera engagée par la signature conjointe de deux (2) Gérants de catégorie A et de deux (2) Gérants de catégorie B.

Le Conseil de Gérance peut, de temps en temps, subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agent(s) ad hoc qui n'est pas/ne sont pas nécessairement associé(s) ou gérant(s) de la Société.

Le Conseil de Gérance détermine les pouvoirs, les responsabilités et la rémunération (s'il y a lieu) de cet/ces agent(s), la durée de son/leur mandat ainsi que toutes autres conditions de son/leur mandat.

Art. 13. Les décisions des Gérants sont prises en réunion du Conseil de Gérance.

Le Conseil de Gérance désignera parmi ses membres un Président qui en cas d'égalité de voix, aura une voix prépondérante. Le Président pourra présider toutes les réunions du Conseil de Gérance. En cas d'absence du Président, le Conseil de Gérance pourra être présidé par un gérant présent et nommé à cette occasion. Le Conseil de Gérance peut également choisir un secrétaire, lequel n'est pas nécessairement gérant, qui sera responsable de la conservation des procès verbaux des réunions du Conseil de Gérance ou de l'exécution de toute autre tâche spécifiée par le Conseil de Gérance.

Le Conseil de Gérance se réunira suite à la convocation faite par un (1) gérant.

Pour chaque Conseil de Gérance, des convocations devront être établies et envoyées à chaque Gérant au moins 2 (deux) jours avant la réunion sauf en cas d'urgence, la nature de cette urgence devant être déterminée dans le procès verbal de la réunion du Conseil de Gérance.

Toutes les convocations devront spécifier l'heure et le lieu de la réunion et la nature des activités à entreprendre.

Les convocations peuvent être faites aux gérants oralement, par écrit ou par télécopie, câble, télégramme, télex et moyens électroniques ou par tout autre moyen de communication approprié.

Chaque Gérant peut renoncer à cette convocation par écrit ou par télécopie, câble, télégramme, télex, moyens électroniques ou par tout autre moyen de communication approprié.

Les réunions du Conseil de Gérance se tiendront valablement sans convocation si tous les gérants sont présents ou représentés.

Une convocation séparée n'est pas requise pour les réunions du Conseil de Gérance tenues à l'heure et au lieu précisé précédemment lors d'une résolution du Conseil de Gérance.

Chaque Gérant peut prendre part aux réunions du Conseil de Gérance en désignant par écrit ou par télécopie, câble, télégramme, télex ou moyens électroniques un autre gérant pour le représenter.

Les Gérants peuvent assister à une réunion du Conseil de Gérance par téléphone, vidéoconférence ou par tout autre moyen de télécommunication approprié permettant à l'ensemble des personnes présentes lors de cette réunion de communiquer à un même moment, une telle participation à une réunion du Conseil de Gérance étant réputée être équivalente à une présence physique à la réunion.

Le Conseil de Gérance peut valablement délibérer et agir seulement si une majorité des gérants est présente ou représentée, incluant au moins un (1) Gérant de catégorie A et un (1) Gérant de catégorie B.

Les décisions du Conseil de Gérance sont adoptées par la majorité des gérants participant à la réunion ou y étant représentés.

Les délibérations du Conseil de Gérance sont transcrites dans un procès-verbal, qui est signé par le Président ou par un (1) Gérant de catégorie A et un (1) Gérant de catégorie B de la Société. Tout extrait ou copie de ce procès-verbal devra être signé par le Président ou par un (1) Gérant de catégorie A et un (1) Gérant de catégorie B.

Les résolutions écrites approuvées et signées par tous les gérants auront le même effet que les résolutions prises en Conseil de Gérance.

Dans un tel cas, les résolutions peuvent soit être documentées dans un seul document ou dans plusieurs documents ayant le même contenu.

Les résolutions écrites peuvent être transmises par lettre ordinaire, télécopie, câble, télégramme, télex, moyens électroniques ou tout autre moyen de télécommunication approprié.

Art. 14. Un Gérant ne contracte en raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle quant aux engagements régulièrement pris par lui/elle au nom de la Société; simple mandataire, et il/elle n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

Assemblée Générale des Associés

Art. 15. En cas de pluralité d'associés, les décisions des associés sont prises comme suit:

La tenue d'assemblées générales n'est pas obligatoire, tant que le nombre des associés est inférieur à vingt-cinq (25). Dans ce cas, chaque associé recevra le texte complet de chaque résolution ou décision à prendre, transmis par écrit ou par télécopie, câble, télégramme, télex, moyens électroniques ou tout autre moyen de télécommunication approprié. Chaque associé émettra son vote par écrit.

Si le nombre des associés excède vingt-cinq (25), les décisions des associés doivent être prises en Assemblée Générale des Associés. Dans ce cas une (1) Assemblée Générale Annuelle est tenue à Luxembourg dans les six (6) mois de la clôture du dernier exercice social. Toute autre Assemblée Générale des Associés peut se tenir au Grand-Duché de Luxembourg à l'heure et au jour fixé dans la convocation à l'assemblée.

Art. 16. Les Assemblées Générales des Associés sont convoquées et des résolutions écrites d'associés sont proposées par le Conseil de Gérance ou, à défaut, par des associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société.

Une convocation écrite à une assemblée générale indiquant l'ordre du jour est faite conformément à la Loi et est adressée à chaque associé au moins huit (8) jours avant l'assemblée, sauf pour l'Assemblée Générale Annuelle pour laquelle la convocation sera envoyée au moins vingt-et-un (21) jours avant la date de l'assemblée.

Toutes les convocations doivent mentionner la date et le lieu de l'assemblée générale.

Si tous les associés sont présents ou représentés à l'assemblée générale et indiquent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée générale peut se tenir sans convocation préalable.

Tout associé peut se faire représenter à toute assemblée générale en désignant par écrit ou par télécopie, câble, télégramme, télex, moyens électroniques ou tout autre moyen de télécommunication approprié un tiers qui peut ne pas être associé.

Chaque associé a le droit de participer aux Assemblées Générales des Associés.

Les résolutions écrites approuvées et signées par tous les associés auront le même effet que les résolutions prises à une assemblée des associés. Dans de tels cas, les résolutions écrites peuvent être documentées soit dans un document unique, soit dans des documents séparés ayant le même contenu. Les résolutions écrites peuvent être transmises par lettre ordinaire, fax, câble, télégramme, télex, moyens électroniques, ou tout autre moyen de télécommunication approprié.

Les résolutions des assemblées des associés ou les résolutions proposées par écrit aux associés ne sont valablement adoptées que pour autant qu'elles soient prises par les associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société.

Si ce quorum n'est pas atteint lors de la première assemblée générale ou sur première consultation, les associés sont immédiatement convoqués ou consultés une seconde fois par lettre recommandée, et les résolutions seront adoptées à la majorité des votes exprimés quelle que soit la portion du capital représenté.

Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des Statuts ne pourront être prises qu'en Assemblée Générale Extraordinaire des Associés, à la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

Un Associé Unique exerce seul les pouvoirs dévolus à l'Assemblée Générale des Associés par les dispositions de la Loi.

Excepté en cas d'opérations courantes conclues dans des conditions normales, les contrats concluent entre l'Associé Unique et la Société doivent être inscrits dans un procès verbal ou établis par écrit.

Exercice Social - Comptes Annuels

Art. 17. L'exercice social commence le 1^{er} novembre et se termine le 31 octobre.

Art. 18. Chaque année, au 31 octobre, le Conseil de Gérance établira le bilan qui contiendra l'inventaire des avoirs de la Société et de toutes ses dettes avec une annexe contenant le résumé de tous ses engagements, ainsi que les dettes du (des) gérant(s), du (des) Commissaire(s) (s'il en existe) et du (des) associé(s) envers la Société.

Dans le même temps, le Conseil de Gérance préparera un compte de profits et pertes qui sera soumis à l'Assemblée Générale des Associés avec le bilan.

Art. 19. Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire, du bilan et du compte de profits et pertes.

Si le nombre des associés excède vingt-cinq (25), une telle communication ne sera autorisée que pendant les quinze (15) jours précédant l'Assemblée Générale Annuelle des Associés.

Surveillance de la Société

Art. 20. Si le nombre des associés excède vingt-cinq (25), la surveillance de la Société sera confiée à un ou plusieurs Commissaire(s) aux Comptes, associé(s) ou non.

Chaque Commissaire aux Comptes sera nommé pour une période expirant à la date de la prochaine Assemblée Générale Annuelle des Associés suivant sa nomination se prononçant sur l'approbation des comptes annuels.

A l'expiration de cette période et de chaque période subséquente, le(s) Commissaire(s) aux Comptes pourra/pourront être renouvelé(s) dans ses/leurs fonction(s) par une nouvelle décision de l'Assemblée Générale des Associés ou de l'Associé Unique (selon le cas) jusqu'à la tenue de la prochaine Assemblée Générale Annuelle des Associés se prononçant sur l'approbation des comptes annuels.

Lorsque les seuils de l'article 35 de la loi du 19 décembre 2002 sur le registre du commerce et des sociétés seront atteints, la Société confiera le contrôle de ses comptes annuels à un (1) ou plusieurs réviseurs d'entreprises nommés par l'Assemblée Générale des Associés ou l'Associé Unique (selon le cas), parmi les membres de l'"Institut des réviseurs d'entreprises".

Nonobstant les seuils ci-dessus mentionnés, à tout moment, un (1) ou plusieurs réviseur(s) d'entreprises peuvent être nommés par résolution de l'Assemblée Générale des Associés ou l'Associé Unique (selon le cas) qui décide des termes et conditions de son/leurs mandat(s).

Dividendes - Réserves

Art. 21. L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges et amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pourcent (5%) du bénéfice net seront affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint un dixième du capital social tel que augmenté ou réduit le cas échéant, mais devront être repris si la réserve légale est inférieure à ce seuil de dix pourcent.

Les associés, à la majorité prévue par la Loi, ou l'associé unique (selon le cas) peuvent décider à tout moment qu'après déduction de la réserve légale, le bénéfice sera distribué entre les associés au titre de dividendes au pro rata de leur participation dans le capital de la Société ou reporté à nouveau ou transféré à une réserve spéciale.

Art. 22. Nonobstant les dispositions de l'article précédent, l'Assemblée Générale des Associés de la Société ou l'Associé Unique (selon le cas) peut, sur proposition du Conseil de Gérance, décider de payer des acomptes sur dividendes en cours d'exercice social sur base d'un état comptable préparé par le Conseil de Gérance, desquels il devra ressortir que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice social augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu de la Loi ou des Statuts.

Dissolution - Liquidation

Art. 23. L'Assemblée Générale des Associés, selon les conditions requises pour la modification des Statuts, ou l'Associé Unique (selon le cas), peut décider de la dissolution et la liquidation de la Société.

Art. 24. L'Assemblée Générale des Associés avec l'approbation d'au moins la moitié des associés détenant trois quarts du capital social devra désigner un ou plusieurs Liquidateurs, personnes physiques ou morales, et déterminer la méthode de liquidation, les pouvoirs du ou des Liquidateurs et leur rémunération (le cas échéant).

La liquidation terminée, les avoirs de la Société seront attribués aux associés au prorata des parts sociales qu'ils détiennent.

Loi applicable

Art. 25. Il est renvoyé aux dispositions de la Loi pour l'ensemble des points au regard desquels les présents Statuts ne contiennent aucune disposition spécifique.

Disposition transitoire

Exceptionnellement le premier exercice social commencera ce jour pour finir le 31 octobre 2014.

Souscription - Paiement

La partie comparante déclare par la présente souscrire aux 20.000 (vingt mille) parts sociales émises par la Société.

Toutes les parts sociales ont été entièrement payées en numéraire, preuve en ayant été donnée au notaire soussigné.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ EUR 1.500,-.

Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, l'Associé Unique de la Société, représentant la totalité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1) Sont nommés en tant que Gérants de catégorie A de la Société:

- Madame Nancy L. Ludgus, née le 28 octobre 1953 à Palo Alto, Californie, États-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 3225 Oakmead Village Drive, Santa Clara, CA 95052, États-Unis d'Amérique;

- Madame Maria Elisabeth Vermeulen, née le 9 novembre 1968 à Gouda, Pays-Bas, avec adresse professionnelle au Spicalaan 57, 21332 JG Hoofddorp, Pays-Bas; and

- Monsieur Adam Sanders, né le 12 mars 1971 à Forest Gate, Royaume-Uni, avec adresse professionnelle au 200 Brook Drive, Green Park, Reading, Berkshire RG2 6UB, Royaume-Uni.

2) Sont nommés en tant que Gérants de catégorie B de la Société:

- Monsieur Luca Gallinelli, né le 6 mai 1964 à Firenze, Italie, avec adresse professionnelle au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg; et

- Monsieur Frédéric Gardeur, né le 11 juillet 1972 à Messancy, Belgique, avec adresse professionnelle au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

Les Gérants sont nommés pour une période indéterminée.

Conformément à l'Article 12, la Société sera engagée par la signature conjointe de deux (2) Gérants de catégorie A et de deux (2) Gérants de catégorie B.

2) La Société aura son siège social au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par le présent acte qu'à la requête des personnes comparantes les présents Statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française. A la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg, à la date figurant au commencement de ce document.

Le document ayant été lu au mandataire, ce dernier a signé avec nous notaire le présent acte.

Signé: S. WOLTER-SCHIERES et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 2 avril 2014. Relation: LAC/2014/15484. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 8 avril 2014.

Référence de publication: 2014051017/552.

(140058177) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2014.

Rednat Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 127.759.

DISSOLUTION

L'an deux mille quatorze, le vingt-sept mars.

Par devant Maître Frank MOLITOR, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Ont comparu:

- Rédouane BENMESSAOUD, commerçant, né à Nogent-sur-Marne (France), le 22 juillet 1979, demeurant à F-54190 Villerupt, 29B, rue les Sapins.

- Abdelileh BENMASSAOUD, vendeur, né à Nogent-sur-Marne (France), le 16 novembre 1982, demeurant à F-54190 Villerupt, 15, rue Paul Vaillant Couturier.

Les comparants requièrent le notaire d'acter ce qui suit:

- La société à responsabilité limitée REDNAT SARL, avec siège social à L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare, inscrite au Registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 127 759 a été constituée suivant acte du notaire Roger ARRENSDORFF de Mondorf-les-Bains en date du 8 mai 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Numéro 1302 du 28 juin 2007.

- Son capital social est fixé à douze mille cinq cents (12.500.-) euros, représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq (125.-) euros chacune.

- Les comparants sont propriétaires des cent (100) parts sociales de ladite Société et ont décidé de dissoudre et de liquider la Société, celle-ci ayant cessé toute activité.

- Par la présente, ils prononcent en conséquence la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat et sa mise en liquidation.

- Les actionnaires déclarent avoir réglé tout le passif de la Société et avoir transféré tous les actifs à leur profit.

Les actionnaires se trouvent donc investis de tous les éléments actifs de la Société et répondront personnellement de tout le passif social et de tous les engagements de la Société, même inconnus à l'heure actuelle.

Ils reconnaissent avoir été informés par le notaire sur la portée de cela et déclarent persister dans son intention.

Ils régleront également les frais des présentes.

- Partant, la liquidation de la Société est achevée et la Société est à considérer comme définitivement liquidée.

- Décharge pleine et entière est accordée aux gérants pour l'exécution de leur mandat.

- Les livres et documents de la Société seront conservés pendant une durée de cinq (5) ans au domicile privé des comparants.

Déclaration

Les associés déclarent, en application de la loi du 12 novembre 2004, telle qu'elle a été modifiée par la suite, être les bénéficiaires réels de la société faisant l'objet des présentes et certifient que la société ne se livre pas à des activités constituant une infraction visée aux articles 506-1 du Code Pénal et 8-1 de la loi du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie (blanchiment) ou des actes de terrorisme tels que définis à l'article 135-5 du Code Pénal (financement du terrorisme).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: Benmessaoud, Benmassaoud et Molitor.

Enregistré à LUXEMBOURG A.C., le 31 mars 2014. Relation LAC/2014/14842. Reçu soixante quinze euros 75.-.

Le Receveur (signé): Thill.

Référence de publication: 2014051390/46.

(140058871) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2014.

Transocean Offshore Management Services S.C.S., Société en Commandite simple.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 185.990.

STATUTS

Transocean Inc., une société existant selon lois des Iles Cayman dont le siège social est établi au 70 Harbour Drive, 4th Floor Grand Cayman, KY1-1003, Iles Cayman et immatriculée au Registre des Sociétés des Iles Cayman sous le numéro WK-89645 (l'Associé Commandité), A signé, le 3 avril 2014, l'acte constitutif (l'Acte) d'une société en commandite simple (la Société) dont est extrait ce qui suit:

1. Forme. Il est établi une société en commandite simple qui sera régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, en particulier la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), et par ses statuts (les Statuts).

2. Dénomination. La dénomination de la Société est Transocean Offshore Management Services S.C.S.

3. Siège Social. Le siège social de la Société est établi au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

4. Objet social. L'objet de la Société est d'entreprendre des opérations de financement par et à travers des transactions se rapportant directement ou indirectement à l'entretien, l'administration, la gestion, le contrôle et le développement des participations avec des sociétés appartenant aux membres du même groupe de sociétés auquel la Société appartient, y compris, sans limitation, l'octroi de prêts et autres facilités, valeurs mobilières ou garanties à ces sociétés.

La Société peut notamment effectuer toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à l'acquisition de participations dans toutes sociétés à Luxembourg ou à l'étranger appartenant aux membres du même groupe de sociétés auquel la Société appartient sous quelque forme que ce soit, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La Société peut effectuer toutes opérations qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

5. Durée. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

6. Responsabilité des Associés Commandités de la Société. Les Associés Commandités sont responsables de toutes les obligations de la Société.

7. Gestion de la Société. La Société est gérée par un ou plusieurs Associés Commandités, responsables personnellement, indéfiniment et solidairement avec la Société des engagements que les actifs de la Société ne peuvent pas couvrir.

Le mandat de l'Associé Commandité ou des Associés Commandités ne sera pas rémunéré, sauf si l'Assemblée Générale en décide autrement.

L'Associé Commanditaire ne prendra en aucun cas part à la gestion de la Société et n'aura aucun droit ou aucune autorité pour agir pour la Société ou prendre part à, ou interférer dans, la gestion de la Société y compris en tant que mandataire des Associés Commandités.

8. Autorité des Associés Commandités. L'Associé Commandité peut ou les Associés Commandités peuvent exécuter tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, sauf ceux réservés à l'Assemblée Générale par les Statuts ou la Loi Les Associés Commandités auront pleins pouvoirs pour mener et approuver pour la Société tous les actes et opérations compatibles avec l'objet social de la Société.

En cas de pluralité d'Associés Commandités, les décisions des Associés Commandités seront valablement prises à la majorité des Associés Commandités.

Les Associés Commandités peuvent déléguer l'exécution d'une partie de leur autorité à un tiers par procuration spéciale.

9. Représentation. La Société sera engagée par la seule signature de son Associé Commandité ou, en cas de pluralité d'Associés Commandités, par un Associé Commandité quel qu'il soit.

La Société sera également engagée envers les tiers par la seule signature de toute personne à qui le pouvoir de signer pour le compte de la Société a été valablement délégué par l'Associé Commandité ou les Associés Commandités conformément à l'article 10.2. des Statuts.

L'Associé Commandité a délégué son autorité à, entre autres, C. Stephen McFadin, dont l'adresse professionnelle est établie au 70 Harbour Drive, 4th Floor Grand Cayman, KY1-1003, Iles Cayman pour agir pour son compte.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Transocean Inc.

Référence de publication: 2014051451/55.

(140058710) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2014.

Platin Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 25.000,00.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 5, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 165.345.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 avril 2014.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2014051996/12.

(140059721) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

Santec Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 185.260.

EXTRAIT

Il résulte d'un contrat de cession de parts sociales daté du 21 Mars 2014 que CVC European Equity V Limited, ayant son siège social à 22-24 Seale Street, St. Helier, Jersey JE2 3QG, inscrite au Jersey Financial Services Commission sous le numéro 99031, a transféré 1.250.000 parts sociales de la Société à Dry Mix Solutions Holdings S.à r.l., ayant son siège social au 20 avenue Monterey, L-2163 Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg sous le numéro B185612.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 9 Avril 2014.

Pour la société

Un gérant

Référence de publication: 2014052026/18.

(140059192) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

Société Ardennaise d'Investissement S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 3, rue des Bains.

R.C.S. Luxembourg B 67.708.

Extrait du 8 avril 2014

Les résolutions suivantes ont été adoptées:

- Madame Ilma Beluche, née le 25/08/1973 à Panama (Panama) et résidant professionnellement au 50 aquilino de la Guardia, étage 30, 0823-05789 Panama est représentant permanent de la société Weaver Int'L S.A. (registre des îles britanniques n°immatriculation IBC 391956).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 Avril 2014.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2014052062/17.

(140058825) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.
